

SERVICE DIFFUS

MINEURS NON ACCOMPAGNES

SECTEUR

ENFANCE – JEUNESSE – FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

SERVICE DIFFUS MINEURS NON ACCOMPAGNES

4, avenue de Gairaut, 06100 Nice / 04 92 07 12 13

direction-enfance-famille@fondationdenice.org

—



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2021,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 400 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 25 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 460 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activités

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques :

Santé / Addictions, Hébergement / Logement et Asile / Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile de prévention des expulsions, Agir pour les difficultés locatives)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, accueil des réinstallés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions)
- Un jardin solidaire, une épicerie sociale et une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui est dans sa 2ème année de montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)

- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, plateforme emploi)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (maisons d'enfants à caractère social)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, RH, DAF, immobilier, et depuis 2021 communication et levée de fonds qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel, en associant plus l'équipe à la chaîne de décisions pour susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur, et en mettant en œuvre l'évaluation à 306° qui permet de travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en mettant à contribution l'ensemble de son entourage professionnel.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions 2021

Avènement de la réorganisation hiérarchique et renouvellement de la ligne managériale

La réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation en 8 domaines d'activités stratégiques pour mieux piloter le fonctionnement opérationnel et être force de propositions, a abouti en 2021 comme la transformation progressive de la fonction de chef-ffe de service en coordinateur-trice, cadre fonctionnel(le) de proximité, facilitateur/trice, qui fait « avec son équipe.

L'évolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre », des diplômes dans le travail social, la logique des appels à projets ont nécessité de repenser nos modèles d'organisation avec des cadres qui coconstruisent plus les projets en équipe, en inter-secteurs et s'appuient sur des équipes éducatives et sociales plus autonomes.

Des formations sur le co-développement des cadres, le développement du pouvoir d'agir et le rétablissement, l'appropriation d'outils d'intelligence collective dans la prise de décision se sont poursuivis pour accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié-ées comme des publics accompagnés, susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques afin d'accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

La communication et la levée de fonds

La Fondation a souhaité définir en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété, de faire mieux connaître les actions que nous menons, d'informer de leurs impacts en matière de solidarité.

Une responsable de la communication et de la levée de fonds a ainsi été recrutée en février 2021.

Le chantier prioritaire a été de définir une ligne éditoriale commune en interne et en externe, car augmenter notre visibilité passe par des messages unifiés, le développement d'outils de communication adaptés aux actions (modernisation du site Internet, réalisation de vidéos ciblées, d'une plaquette de présentation de la Fondation...), organisation d'évènements avec couverture médiatique,

Il s'est agi aussi de démarcher des entreprises privées, des fondations, d'engager des partenariats (mentorat, mécénat de compétences.....) qui ont permis de collecter plus de 20 000 euros de fonds privés, d'obtenir des dons en nature diversifiés et d'entamer diverses coopérations pour 2022.

Les perspectives 2022

Nous poursuivrons nos travaux liés à [la réorganisation hiérarchique](#), pour accompagner les transformations engagées et aussi transmettre les valeurs et la philosophie de cette évolution majeure à une nouvelle ligne hiérarchique, profondément renouvelée dans 2 secteurs d'activités.

Nous devons continuer à promouvoir un modèle combinant exigence et bienveillance et favorisant l'intelligence collective, symbolisée par notre charte du développement du pouvoir d'agir, récemment aboutie.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité même dans un contexte d'annonces de revalorisation salariale avec la diversification de nos profils, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers](#) continuera de s'enrichir de nouvelles méthodes d'intervention comme [la multiréférence](#), [les valeurs du rétablissement](#) dans l'accompagnement social, [Individual Placement and Support](#) en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

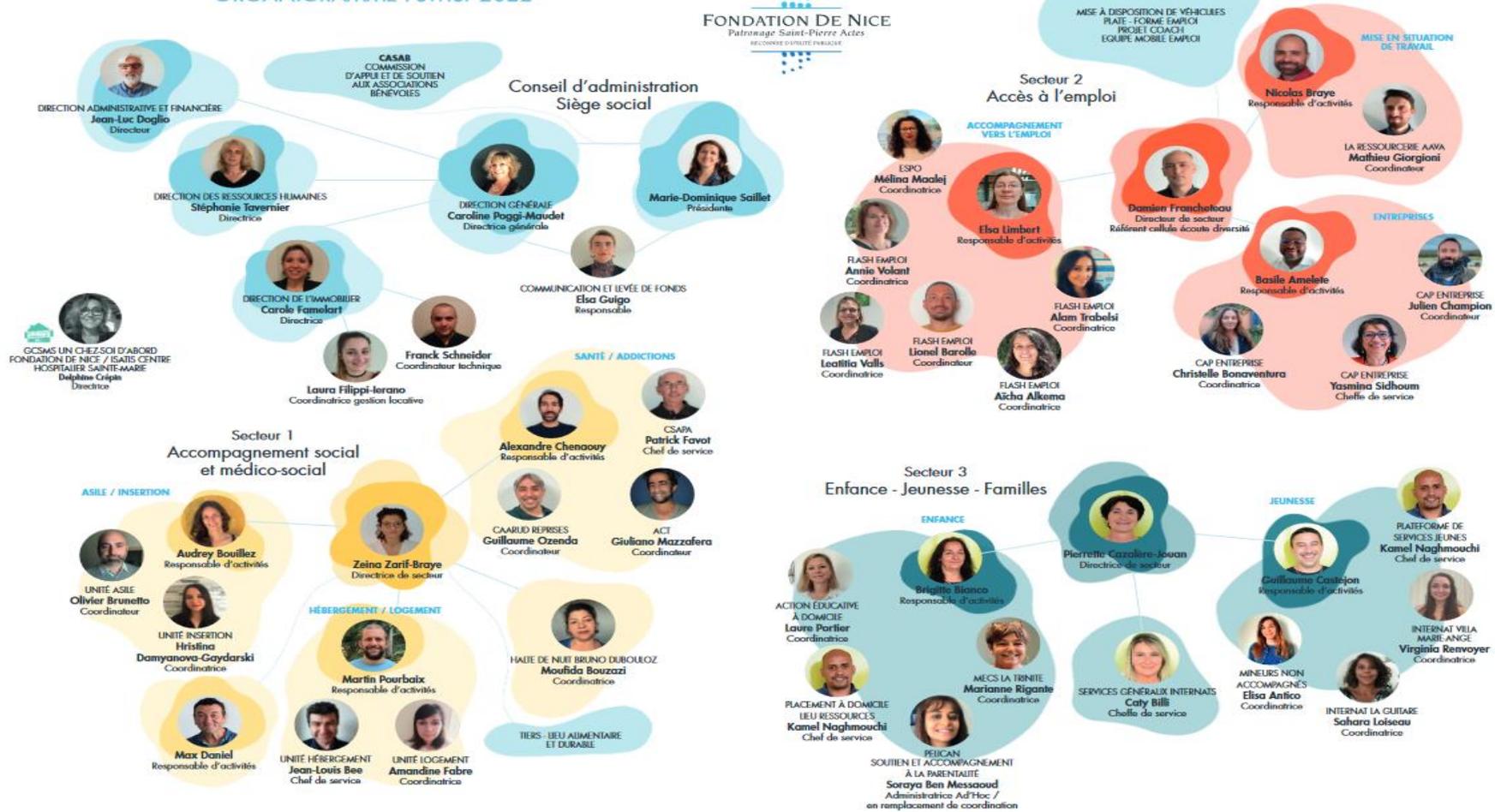
Il s'agira également en 2022 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, [d'axer les interventions sur la levée de fonds](#) auprès d'entreprises privées, de fondations. Nous organiserons au printemps un évènement prestige en lien avec la ressourcerie.

La définition [d'une charte éthique](#) prônant des achats plus responsables devra nous engager à adopter de nouveaux réflexes et procédures pour devenir un acteur plus respectueux de l'environnement dans la durée et sur tous les actes régissant nos fonctionnements.

Enfin, 2022 sera l'année de [la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens du secteur Enfance Jeunesse Familles](#) au moment où le nouveau schéma départemental de l'aide sociale à l'enfance parait, de la mise en œuvre opérationnelle de [notre plateforme en addictologie](#) sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec [le nouveau métier du job coach](#).

ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME Février 2022



SOMMAIRE

I - FONCTIONNEMENT DU SERVICE.....	1
1.1 - Genese	1
1.2 - Missions du service	1
1.3 - Le public accueilli et accompagné	1
1.4 - Modalités d'admission.....	3
1.5 - Présentation de l'équipe	4
1.6 - Les temps de rencontre, de travail et de partages collectifs.....	5
1.7 - Les logements.....	7
1.8 - Les partenaires.....	9
II - L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS SUIVIS	10
2.1 - L'accompagnement psychologique intégré dans la démarche d'aller-vers.....	10
2.2 - Expérimentation de l'auto-réhabilitation accompagnée.....	11
2.3 - Sortie culturelle à Marseille.....	12
2.4 - L'étude qualitative réalisée par l'ADRAP (Association De Recherche et d'Action Psychosociologique).....	13
2.5 - L'accès à la citoyenneté.....	14
2.6 - Le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA).....	15
2.7 - Atelier peinture.....	16
2-8 - Quelques autres activités de l'année 2021... ..	17
III - ÉLÉMENTS CHIFFRÉS	20
3.1 – Statistiques sur les adolescents admis en 2021.....	20
3.2 - Nombre d'admissions en 2020 et 2021	21
3.3 -Moyenne d'âge à l'admission.....	21
3.4 - Situation administrative à l'admission	21
3.5 - Situation professionnelle à l'admission.....	21
3.6 - Structures d'orientation des jeunes accueillis.....	22
3.7 - Nationalité des jeunes accueillis	23
3.8 - Situation professionnelle des 81 adolescents.....	24
3.9 - Accompagnements médicaux des jeunes accueillis.....	25
3.10 - Projets personnalisés et entretiens obligatoires	26
IV - STATISTIQUES DES JEUNES SORTIS	27
4.1 - Evolution des sorties de 2020 à 2021	27

4.2 - Durée du placement.....	28
4.3 - Situation professionnelle à la sortie	30
4.4 - Hébergement à la sortie	31
V - GESTION DES MOYENS HUMAINS	32
5.1 - Réorganisation des secteurs de la Fondation, renouvellement de la ligne managériale et définition de la stratégie de communication et de levée de fonds.....	32
5.2 - Formation des personnels :.....	36
5.3 - Organigramme du Secteur Enfance-Jeunesse-Familles.....	37
5.4 - Les commissions de travail et formation du personnel	38
5.5 - Les stagiaires et apprentis.....	39
5.6 - Les bénévoles.....	39
5.6 - Absentéisme et analyse du personnel.....	40
VI – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES.....	42
6.1 – Gestion des moyens externes.....	42
6.2 – Gestion des moyens financiers	44
VII - CONCLUSION.....	48
VIII - PERSPECTIVES 2022	49

I - FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1.1 - Genese

Ouvert en Juillet 2019 et financé par le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, le service dédié aux Mineurs Non Accompagnés de la Fondation de Nice a poursuivi ses missions sur l'année 2021.

Le dispositif est dédié à l'accueil en diffus, sur la ville de Nice, de 48 Mineurs Non Accompagnés, âgés de 16 à 18 ans.

1.2 - Missions du service

Les missions principales du service consistent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, l'intégration dans la société française, l'accès aux droits, l'accès à l'autonomie Il s'agit de proposer un accompagnement global adapté au projet, aux compétences et aux problématiques de chaque adolescent.

Pour ce faire, nous développons toutes les actions nécessaires permettant la maîtrise de la langue, l'accès à la citoyenneté et à une formation.

Notre proposition d'intervention s'inscrit principalement dans une logique « d'aller vers », organisée en visites à domicile en favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Ces interventions sont conjuguées à des modalités d'actions notamment individuelles consacrées aux jeunes inactifs. L'objectif étant de les aider à s'insérer socialement et professionnellement de manière durable.

1.3 - Le public accueilli et accompagné

Le service est exclusivement destiné aux adolescents ayant le statut de Mineurs Non Accompagnés.

Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Mineur Non-Accompagné (MNA) est un « *enfant âgé de 0 à 18 ans qui entre sur le territoire des États membres sans être accompagné d'un adulte qui est responsable de lui de par le droit ou la pratique en vigueur dans l'État membre concerné* ».

La loi du 14 mars 2016 (Loi n° 2016-297) relative à la Protection de l'Enfance précise leur statut en tant que « *mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille* ».

Ce statut est attribué après la procédure dite « d'évaluation à la minorité » effectuée après que le jeune ait fait connaître sa situation à un service public (généralement les services de police ou hospitalier) sur le territoire.

Une fois reconnu comme mineurs en danger du fait de leur âge et leur isolement, leur placement est officialisé, dans un premier temps, par une Ordonnance de Placement Provisoire. Une saisine du Juge des Enfants est faite à ce moment-là.

Les MNA sont ensuite convoqués par un juge pour enfants afin qu'un Jugement en Assistance Educative soit prononcé. Il vient confirmer la mesure de placement provisoire pendant la durée évaluée nécessaire.

Sans parent sur le territoire, les MNA remplissent également les critères pour qu'une mesure de tutelle soit ouverte. Ils sont donc susceptibles d'être convoqués devant le Juge des Tutelles. Parfois, les adolescents atteignent l'âge de la majorité avant d'avoir été convoqués pour une ouverture de tutelle. Cela est dû à une arrivée sur le territoire à un âge avancé, notamment après 17 ans.

Dans le cadre du Jugement en Assistance Educative, le Conseil Départemental est considéré comme le service gardien des jeunes placés et protégés. Ainsi, l'Aide Sociale à l'Enfance est autorisée à accomplir des actes usuels pour le mineur. Les actes non usuels doivent faire l'objet d'une demande au Juge des Enfants.

L'isolement propre à leur statut est une donnée importante. Les équipes de travailleurs sociaux sont les interlocuteurs principaux de ces adolescents en quête de repères et de soutien dans tous les actes de leur quotidien.

Les forces de ce public, éléments facilitateurs dans le cadre de notre accompagnement :

- ➔ Capacité à s'adapter à un nouvel environnement (vie en appartement) ;
- ➔ Volonté d'intégration des codes, de la langue et de la culture française ;
- ➔ Implication dans le milieu professionnel et scolaire ;
- ➔ Participation active aux actions/activités proposées ;
- ➔ Fort potentiel sportif ;
- ➔ Capacité à surmonter les évènements difficiles ou générateurs de stress (résilience).

Problématiques des adolescents accueillis :

- ➔ Consommations ponctuelles ou régulières (alcool et stupéfiants) ;
- ➔ Séquelles physiques et psychologiques notamment pour les jeunes originaires de l'Afrique de l'Ouest ayant transité par la Lybie ;
- ➔ Préjugés sur l'accompagnement psychologique ou la médecine due à certaines croyances ;
- ➔ Possibles conduites à risque et participation à des actes délictueux (suivi PJJ) ;

- Troubles psychiques souvent associés à la prise d'un traitement quotidien ;
- Inquiétude latente concernant la famille restée au pays ;
- Difficultés dans la gestion du budget (rapport à l'argent parfois inadapté) ;
- Angoisses liées à la situation administrative ;
- Difficulté dans les apprentissages.

Evolutions repérées sur l'année 2021 :

- Nombre plus important de mineurs orientés en diffus avant leurs 16 ans ;
- Une demande plus importante de pouvoir accéder à la nationalité française, pour les adolescents qui en remplissent les conditions ;
- Forte volonté des mineurs de s'inscrire au sein d'auto-école et aux sessions d'examen de passage de l'Attestation de Sécurité Routière (ASR) afin de pouvoir par la suite passer leur permis B.

1.4 - Modalités d'admission

Une fois le diagnostic des besoins réalisé par les différentes structures de mise à l'abri, il s'agit d'orienter les MNA âgés de 16 à 18 ans vers un dispositif permettant le déploiement du projet du jeune et la préparation à sa majorité, tout en lui proposant un lieu d'hébergement propice à un accompagnement vers l'autonomie.

Les demandes d'orientations des MNA au sein des services diffus sont effectuées par les structures « de mises à l'abri, d'évaluation et d'orientation » gérées actuellement par l'association PAJE ou, dans certains cas, par le Foyer de l'Enfance des Alpes Maritimes. Ces préconisations sont dans le même temps adressées au Conseil Départemental.

Les transferts sont validés durant les Comités Techniques Hebdomadaires organisés chaque vendredi, en accord avec les référents socio-éducatifs de la section MNA et la responsable de la section.

Sous la responsabilité d'une cheffe de service, la section intervient exclusivement dans la prise en charge des MNA, dans le cadre de l'évaluation à la minorité et le suivi des adolescents jusqu'à la majorité.

Les travailleurs sociaux effectuent ce suivi et valident les orientations des jeunes dont ils ont la référence, lorsqu'il est question d'une orientation après la mise à l'abri.

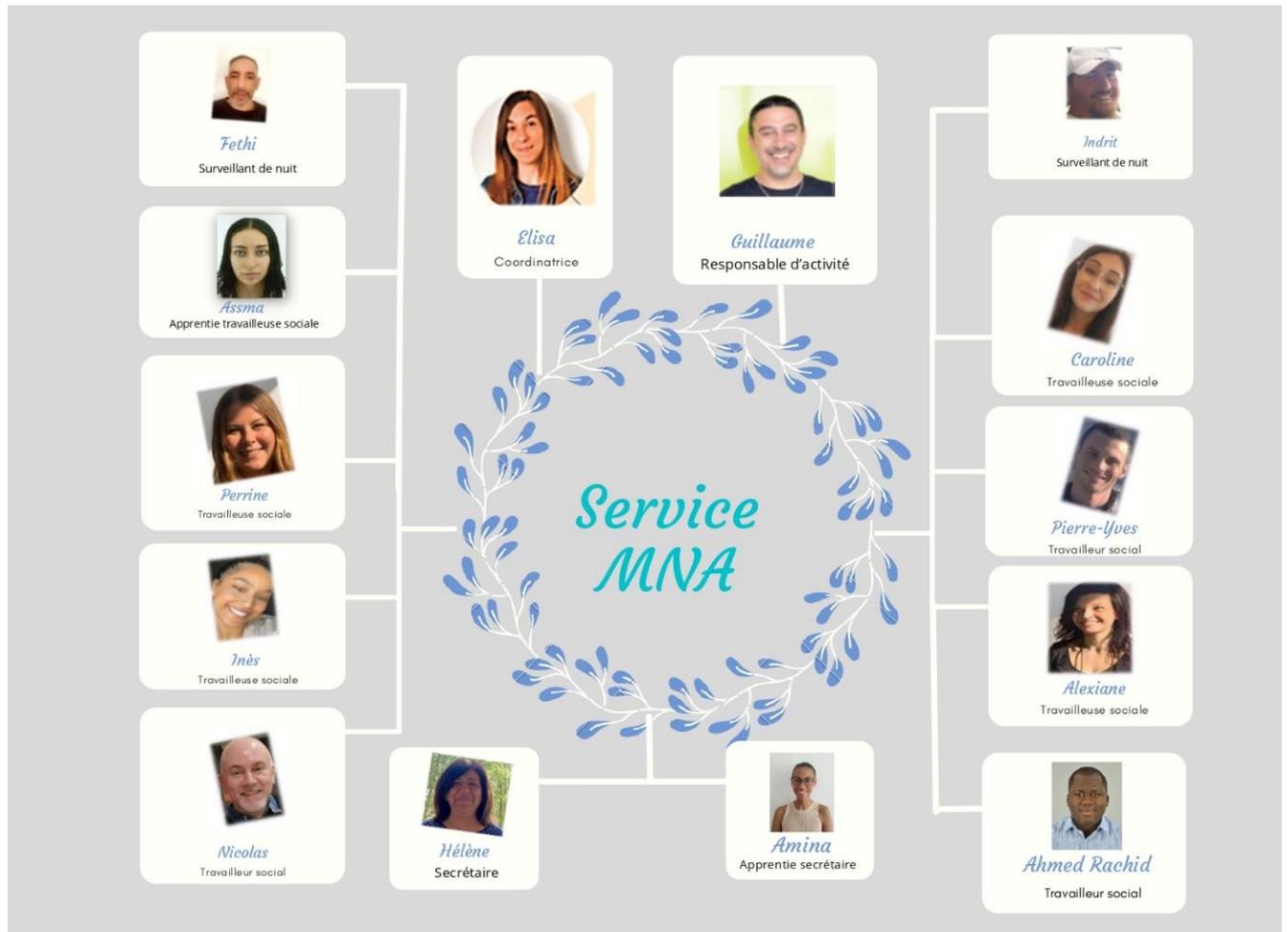
Les chargés de dossier et chargés de mission contribuent également au suivi des mineurs sur les volets administratif et juridique.

,

1.5 - Présentation de l'équipe

L'équipe est composée de **sept travailleurs sociaux** (Conseillers en Insertion Professionnelle, Educateurs spécialisés, Moniteur-Educateur, Assistante de service social, Conseillère en Economie Sociale et Familiale), deux surveillants de nuits, une coordinatrice et un responsable d'activités.

Au niveau administratif, une secrétaire, une apprentie secrétaire, et un comptable interviennent également sur le service.



Sur la captation et le suivi des appartements, l'équipe s'appuie sur d'autres professionnels exerçant des fonctions supports rattachées au siège social : agents techniques et chargés de mission hébergement (CMH).

En 2021, trois bénévoles sont intervenus ponctuellement ou régulièrement et ont complété cette équipe, pour des missions d'apprentissage de la langue française, d'aide aux devoirs, ou de soutien dans la démarche d'insertion professionnelle.

Malgré la diversité des corps de métiers composant l'équipe, la pluridisciplinarité permet de favoriser :

- **Un esprit de cohésion au service des personnes accompagnées**
- **Une efficacité et une réactivité dans l'accompagnement, au plus près des besoins**
- **Des liens de proximité partagés par tous**

Chaque travailleur social a la référence de sept jeunes, en binôme avec un co-référent.

Depuis l'ouverture du service, les travailleurs sociaux assurent une permanence sur une amplitude de 08h00 à 23h00 7 jours sur 7. Les surveillants de nuit effectuent en moyenne deux passages par nuit sur chaque logement, entre 23 heures et 7 heures du matin. En cas d'urgence, un cadre d'astreinte est joignable toute l'année. Les jeunes accompagnés peuvent également contacter l'équipe de la Guitare ou se rendre directement à la MECS en cas d'extrême nécessité.

Les locaux du dispositif sont implantés à l'étage de la Maison d'Enfants à Caractère Social La Guitare, 4 Avenue de Gairaut à Nice.

1.6 - Les temps de rencontre, de travail et de partages collectifs

Les **réunions d'équipe hebdomadaires** ont lieu tous les lundis après-midi. Sont abordés, pendant ces réunions :

- L'organisation hebdomadaire : accompagnements, rencontres employeurs, rendez-vous à fixer et organisation des visites à domicile ;
- Différents points relatifs à l'organisation du service et les informations générales ;
- Echanges sur les situations des jeunes et réflexion sur les actions à mener : situations problématiques, orientations, projets personnalisés, etc.



Les temps de réunions hebdomadaires permettent par ailleurs l'intervention ponctuelle de partenaires.

En 2021, sont intervenus au sein des réunions d'équipe : le CSAPA, la section MNA du Conseil Départemental (présentation du Projet Pour l'Enfant), la Mission Locale de Nice, les représentants de la cellule diversité (Fondation de Nice), un représentant de la cellule projet (Fondation de Nice).

Les **temps d'analyse de la pratique professionnelle** ont été mis en place en 2021, à raison d'une fois par mois. Ils permettent, avec le soutien d'un intervenant extérieur, d'élaborer autour de certaines situations et de dégager des pistes d'analyses et de travail.

Les temps de réunions en lien avec le responsable d'activités jeunesse

Le responsable d'activités jeunesse peut intervenir de façon ponctuelle sur les temps de réunions d'équipe organisées de manière hebdomadaire. Il peut également organiser un temps de rencontre en sus des temps d'échange déjà existants.

Il s'agira pour le responsable d'activités, en collaboration avec le cadre de proximité du service, d'organiser et de mener des réunions qui peuvent avoir différents objets ou formes, mais qui se voudront participatives.

Ces temps pourront s'organiser en cercle afin de favoriser l'intelligence collective ou chacun est appelé à prendre position pour faire avancer les sujets de manière efficace.

Il s'agira essentiellement pour le Responsable d'activités de mener :

- **Des réunions dites « d'informations »**. Il s'agira dans ce cadre de transmettre des éléments ou des messages importants aux équipes sur des sujets variés qui peuvent concerner le service (point financier, recrutement, PPI...), le Domaine d'Activités Jeunesse (rappel consignes sécurité, Gestion COVID en internat, etc.) le Secteur Enfance Jeunesse Famille (réorganisation, par exemple) ou la Fondation (orientations stratégiques...). La Directrice de Secteur pourra également assister à certaines réunions.
- **Des réunions dites de « résolution de problèmes »** qui auront pour objectif de débloquer une situation et résoudre un dysfonctionnement, de trouver une solution à une difficulté rencontrée, de gérer un conflit, etc.
- **Des réunions dites « de projets »**. Elles permettent de mener en revue l'ensemble des projets, notamment ceux mentionnés au sein de notre feuille de route, de suivre leurs évolutions, d'apporter un soutien ou des mesures correctives.

Le **Comité Technique** (COTECH) se déroule tous les vendredis matin et réunit tous les acteurs du Département qui accompagnent les Mineurs Non Accompagnés. Le Comité Technique procède aux orientations des mineurs confiés en fonction de leurs besoins et de leur projet.

Cet espace de régulation du dispositif permet par ailleurs de penser des outils communs, organiser certaines actions, relayer des informations propres à la prise en charge des MNA et échanger sur certaines situations problématiques.

Le **Comité de Suivi Diffus** a lieu tous les premiers mardis de chaque mois. Il réunit les acteurs en charge de l'hébergement des MNA en diffus sur le territoire. Il est question d'échanger sur le suivi de l'activité et l'accompagnement des mineurs accueillis en appartements.

1.7 - Les logements

La captation des 24 appartements prévus au sein de notre convention avec le Département s'est achevée en 2020. Les derniers baux ont été signés en Janvier 2020.

En 2021, le service a mis fin au bail d'un logement T2, qui a été remplacé par un logement T3.

Aujourd'hui, les 24 appartements, situés sur les secteurs Centre, Nord, et Ouest de Nice, comprennent :

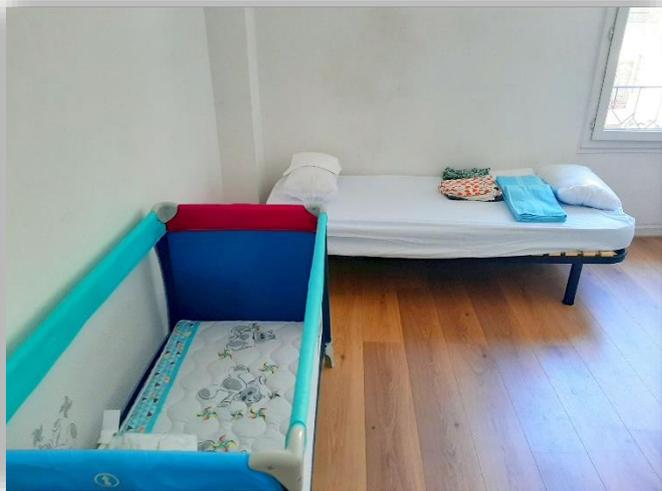
- 1 appartement T4
- 4 appartements T3
- 17 appartements T2
- 2 studios individuels



La majorité des appartements sont prévus pour l'accueil de **deux mineurs en colocation**. Aussi, nous avons pu expérimenter depuis 2020 que la **pluralité des types de logements** (T4, T3, T2, studios) permet d'apporter une réponse adaptée en fonction des problématiques des jeunes (nécessité parfois de proposer un studio individuel) ou des conflits pouvant émerger au sein de la colocation (possibilité de transfert sur les logements plus spacieux où sont prévus des lits supplémentaires pour ce type de situations).

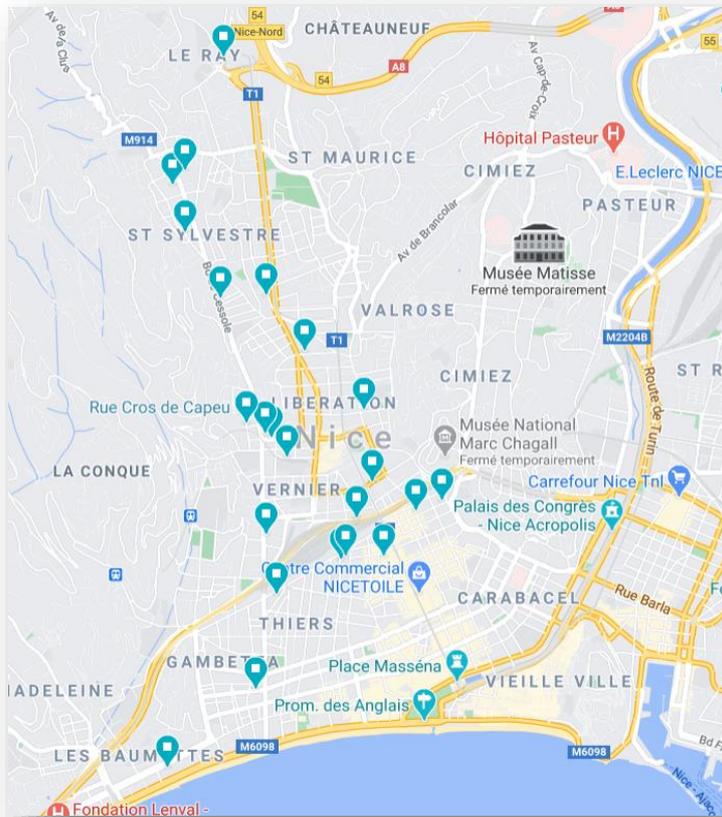
La collaboration entre le service MNA et le service immobilier nous a permis de capter des logements répondant aux besoins que nous avons repérés :

- ➔ Appartements à proximité du tramway de la ville de Nice, afin que les jeunes travailleurs ne soient pas en difficulté pour se rendre sur leurs lieux professionnels, notamment le matin. La proximité des transports en commun est aussi facilitateur pour l'équipe qui assure les visites à domicile.
- ➔ Logements dans des secteurs rapprochés, dans l'objectif, pour les surveillants de nuit et l'équipe de travailleurs sociaux, d'éviter des déplacements trop longs pour aller d'un logement à l'autre. Cette proximité de tous les logements permet à l'équipe d'être réactive lorsque la situation le nécessite.



Aménagement d'un logement pour un accueil mère – enfant en 2021

Localisation des 24 appartements



1.8 - Les partenaires

Les partenaires



II - L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS SUIVIS



2.1 - L'accompagnement psychologique intégré dans la démarche d'aller-vers

Notre projet « d'aller-vers » a reçu un excellent accueil de la part des jeunes qui ont fait part, à l'unanimité, d'une grande solitude du fait de l'éloignement de leur famille, des difficultés liées à leur insertion académique et/ou professionnelle, mais aussi d'un isolement interpersonnel. Alors que l'adolescence est un âge où il est primordial de nouer des liens avec les pairs pour s'identifier, la barrière de la langue, lesdites difficultés d'insertion font que les liens amicaux ne sont très nombreux. En plus de l'accompagnement éducatif dont ils bénéficient déjà, de nombreux jeunes ont également exprimé leur souhait d'un suivi thérapeutique pour faire face à leurs difficultés actuelles, mais aussi passées.

En effet, la plupart de ces jeunes ont des histoires traumatiques très lourdes et présentent par conséquent une symptomatologie de traumatismes développementaux complexes. La survenue de trauma complexe est la conséquence d'événements traumatiques répétés et chroniques sur une période plus ou moins longue à des âges très précoces, alors que l'immaturation neuro-psychique ne permet pas une « métabolisation » et une compréhension de ce qui est arrivé.

Ceci requiert une prise en soin spécialisée, notamment à travers des thérapies recommandées par la Haute Autorité de Santé et l'Organisation Mondiale de la Santé (2013), tels que l'EMDR et les Thérapies Cognitives et Comportementales. D'autres outils tels que la méditation, la cohérence cardiaque peuvent être envisagés dans le cadre de la gestion du stress, de l'anxiété et des émotions négatives envahissantes dans leur quotidien, soit en rappel de traumatismes passés, soit face aux défis à venir (recherche de formation, de travail, de logement, gestion des papiers, d'une façon générale tout ce qui concerne l'entrée dans la vie d'adulte), ou les deux à la fois.

Sans avoir une prétention de panacée, ces thérapies ont l'avantage de s'inscrire dans le cadre des thérapies brèves. Sur des laps de temps qui sont bien souvent limités entre autres par leur arrivée à la majorité, ces méthodes validées scientifiquement ont apporté des preuves empiriques d'efficacité.

Bien qu'il s'agisse de thérapies brèves, ces jeunes ont noué des liens thérapeutiques forts dans le cadre du dispositif qui leur a été proposé. Sur des parcours marqués souvent par l'incohérence et l'imprévisibilité, ils ont investi ce lien tant affectif à travers l'alliance thérapeutique, que pratique à travers les méthodes et outils qui leur ont été proposés. En investissant la thérapie, ils sont (re)devenus auteurs de leur histoire et ont (re)pris une position de « sujet ». De plus, ces jeunes présentent une énorme propension à la résilience, ce qui permet d'obtenir des « stabilisations » rapides de leur état et des mieux-être constatés tant par eux-mêmes que par l'équipe éducative.

Liliana Barat, psychologue

2.2 - Expérimentation de l'auto-réhabilitation accompagnée

En 2021, la Fondation de Nice a souhaité proposer aux bénéficiaires la possibilité de participer à la réhabilitation des logements occupés par ces derniers, dans le cadre de l'auto-réhabilitation accompagnée. Cette action est encadrée par une animatrice technique.

Cette année, une jeune fille du service a souhaité se lancer dans cette expérience afin de rafraîchir le studio qu'elle occupe, durant ses vacances scolaires.

Nous avons travaillé sur les vacances de la Toussaint. La jeune fille a été au top de l'investissement ; d'autant que je me suis blessée au pied et avons dû décaler notre planning qui s'est étalé sur ses 2 semaines de vacances. Elle a été adorable !

La demande était simplement de rafraîchir et enlever l'odeur qui la dérangeait. Grand nettoyage avant peinture, que nous avons fait ensemble. Je ne fais pas utiliser d'escabeau aux bénéficiaires par mesure de sécurité alors je me suis occupée de toutes les hauteurs (VMC, coffre du store), les joints silicone de sa douche ont aussi été refaits.

Dami Salim-Jacono, animatrice technique



2.3 - Sortie culturelle à Marseille Décembre 2021



Dans le cadre de la formation d'éducatrice spécialisée, j'ai souhaité proposer aux jeunes un projet axé vers l'extérieur, afin de découvrir de nouveaux lieux et favoriser le partage.

Celui-ci s'est déroulé à Marseille au cours d'une journée. Six adolescents y ont participé. L'objectif était de visiter certains endroits culturels et emblématiques de la ville de Marseille. Enfin, d'utiliser la musique comme outil d'échange et de partage.

Nous avons visité plusieurs quartiers de Marseille : la Joliette jusqu'au Vieux Port. Sur le chemin, nous avons fait un arrêt pour visiter le MUCEM. Les jeunes ont pu assister à plusieurs animations qui présentaient l'histoire du fort de Marseille. De plus, nous avons admiré une belle vue de la basilique notre dame.

Une fois arrivés sur le vieux port, des jeunes dansaient avec de la musique. Ils faisaient un spectacle sur la place publique. Les adolescents ont pu observer que la musique peut être utilisée comme un outil de rassemblement, d'échanges et de communication.

Nous avons traversé le Cours Julien, qui est un des quartiers du street art de Marseille. Pour finir la journée, nous sommes allés voir le panoramique de la ville à la basilique notre dame. J'ai profité de ce cadre pour mettre en place un atelier d'écriture. Les jeunes ont eu un temps pour rédiger en quelques lignes leur ressenti de la journée et ce qu'ils en avaient retenu.

Sur le chemin du retour, l'emprunt du métro fût une grande découverte pour certains.

Marianne MESSIRE



2.4 - L'étude qualitative réalisée par l'ADRAP (Association De Recherche et d'Action Psychosociologique)

Sous la direction scientifique de Jean-Luc Prades, Docteur en sociologie, nous avons en 2021 mandaté l'ADRAP dans le cadre d'une étude qualitative du service.

L'objectif était de rendre plus efficiente l'offre d'accompagnement proposé, dans l'intérêt du public accompagné. Cette étude avait pour objet, en identifiant les parcours des mineurs accueillis, leurs problématiques et leurs projets, d'analyser d'éventuels écarts entre leurs projets et les propositions d'accompagnement actuelles, et de dégager des propositions de travail et pistes d'améliorations.

L'étude a débuté en Octobre 2020 et du fait de différentes interruptions à la suite de la crise sanitaire, s'est achevée au cours du premier trimestre 2021. Sur la base du volontariat, une trentaine d'adolescents ont participé à cette étude menée dans le cadre d'entretiens individuels semi-directifs et d'entretiens en groupe. L'équipe éducative, le personnel administratif, la coordinatrice, le responsable d'activités et un surveillant de nuit ont également contribué à ce travail.

En perspective de l'année 2022, différentes préconisations ont émergées de cette étude.

(...) Il fait sans doute défaut d'un repère collectif traduit par un absent : *le projet de service*. Il pourrait faire l'objet d'un travail *d'élaboration collective* qui pourrait suivre cette étude.

Les *traumatismes* vécus par ces jeunes auraient intérêt à être plus systématiquement pris en charge ; il ne s'agit pas ici seulement de santé mentale mais d'effets cognitifs qui peuvent être à l'origine de blocages ou de retards dans les apprentissages actuels sans parler des effets à plus long terme. Il nous a été signalé et nous avons pu l'observer que ces traumatismes se traduisent en souffrance qui concernerait davantage les jeunes partis sans leur consentement. Un autre type d'accompagnement pourrait concerner l'isolement social des jeunes. Il s'agirait moins d'un accompagnement individualisé que la mise en place (après Covid) de manifestations réunissant l'ensemble des jeunes. Le problème de l'insertion sociale est capital (...).

Enfin, à l'approche des 18 ans, il manque des relais, pour beaucoup encore très seuls, insuffisamment insérés d'un point de vue social et culturel. Il y a danger à laisser ces jeunes à la merci d'influences diverses (sans parler de prédateurs). Un *projet et un service de suivi* pourrait être envisagé.

Un *collectif de jeunes MNA sortis* de la Fondation pourrait avoir un rôle majeur dans l'accompagnement au moment de la sortie. Il suffirait de rassembler quelques « anciens » et y intégrer quelques volontaires avant qu'ils ne sortent de leur minorité. Les anciens MNA interrogés seraient favorables à leur participation à un tel *collectif d'entraide*.

Extraits du rapport d'étude « Les « moments MNA » : espaces-temps transitionnels », Jean-Luc Prades, chargé d'étude (ADRAP)

Une partie de l'étude a été publiée en 2021 au sein de la revue « Les cahiers de l'actif ».



**FRANCE
FRATERNITÉS**

2.5 - L'accès à la citoyenneté

L'organisme France Fraternités est intervenu le 10 Juillet 2021 dans le cadre d'une formation destinée respectivement aux mineurs confiés et à l'équipe éducative.

8 jeunes et 2 travailleurs sociaux ont participé aux ateliers dispensés sur les thèmes de l'égalité homme – femme, la laïcité et la liberté d'expression.

L'intervention était intéressante, ça fait longtemps que je suis en France et j'avais déjà eu des leçons sur ces thèmes au collège. Ce qui était bien c'est qu'on a pu échanger entre nous, on n'avait pas tous les mêmes avis sur les sujets et chacun a pu s'écouter. Je pense que certains jeunes n'ont quand même pas changé d'avis ; sur la place de la femme par exemple parce qu'au pays c'est différent. Les formateurs étaient très gentils et j'ai bien aimé que les éducateurs soient là aussi.

Témoignage d'un mineur ayant participé à l'atelier

Les formateurs ont noté une forte interactivité de la part des adolescents. Certains d'entre eux ont laissé voir une certaine maturité ; d'autres ont été plus conservateurs notamment en ce qui concernait le thème de l'égalité homme-femme. Ils notent par ailleurs une évolution des mentalités des idées de départ à la fin de la formation, et une prise de conscience notamment en matière de conformité aux valeurs de la république.

Pour cette première expérience nous avons convié 8 jeunes, originaire de plusieurs pays (Guinée, Mali, Albanie, Bangladesh). Beaucoup ont été surpris que d'autres jeunes de leur « communauté » ne soient pas en accord avec eux.

Les débats étaient animés, chacun souhaitait émettre son avis. Le sujet « égalité homme/femme » a suscité un débat particulièrement long. Ces différents thèmes ont permis de déconstruire des aprioris que certains jeunes peuvent avoir du fait de leur éducation et leur culture dans leur pays d'origine. Ces échanges ont également permis de faire évoluer leur mentalité, ou ont suscité l'interrogation.

La journée s'est terminée par une bonne pizza dans les jardins de la Guitare.

Caroline BLANCHON & Pierre-Yves ESLAN

2.6 - Le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA)

Depuis 2020, un travail a été mené au sein de la Fondation de Nice afin de définir de manière partagée le développement du pouvoir d'agir au sein de la Fondation. Ceci, tant dans la relation hiérarchique que dans l'accompagnement des publics. A cette période, un comité de pilotage s'est rendu à la rencontre des services et des personnes accompagnées en animant des « world café », ateliers créatifs où était abordés une question ou un sujet en petits groupes.

Les jeunes du service MNA avait pu participer à ce travail.

En 2021, une charte issue de ce travail a été créée. L'objectif au cours de cette année était l'accompagnement à l'appropriation de la charte du développement du pouvoir d'agir dans chaque service.

Le 13 Octobre 2021, plusieurs adolescents du service ont pu se joindre au temps de restitution afin d'émettre leur avis sur la charte et sur l'appropriation de cette dernière.



C'est quoi pour toi le pouvoir d'agir ?

Donner la parole des jeunes et dire ou montrer qu'ils ont aussi des droits. Ils sont libres de ne pas avoir peur de s'exprimer. Chacun a son point de vue. Avoir confiance en soi ; ce n'est pas facile de prendre la parole devant tout le monde.

Qu'est-ce que tu penses de la charte ?

Je pense que c'est une chose positive. Je pense que cela va aider les jeunes pour se libérer. Cela aide à avoir confiance en soi et de l'espoir. L'espoir de tout, de vivre et d'évoluer.

Quelle(s) thématique(s) de la charte as-tu retenu ?

L'espoir : Car sans espoir il n'y a pas de vie. On peut vivre sans espoir, mais c'est une vie que je ne souhaite pas. Tu peux mourir sans problème, mais vivre sans espoir c'est vivre dans sa tombe. Chaque jour, chaque moment, il y a des difficultés, des temps difficiles. On les rencontre et va les rencontrer. Si on n'a pas d'espoir ni de confiance en soi on ne peut pas avancer avec ça. Avec la peur on ne peut pas y arriver.

La confiance : Je vais commencer par moi-même, je n'avais pas la confiance avant, car je ne savais pas grand-chose sur ça. Lorsque je suis arrivé en France, j'ai eu la confiance en moi, car j'ai rencontré des personnes bienveillantes qui m'ont aidé et qui m'ont conseillé. Ce sont les deux mots qui me parlent le plus. Cela m'a beaucoup aidé.

Qu'est-ce que t'évoque cette charte et le pouvoir d'agir dans notre institution ?

Vous avez fait 70%, mais il reste 30% des choses à faire. Vous faites le mieux.

Témoignage d'un mineur

2.7 - Atelier peinture

Participation de 7 adolescents à l'atelier peinture

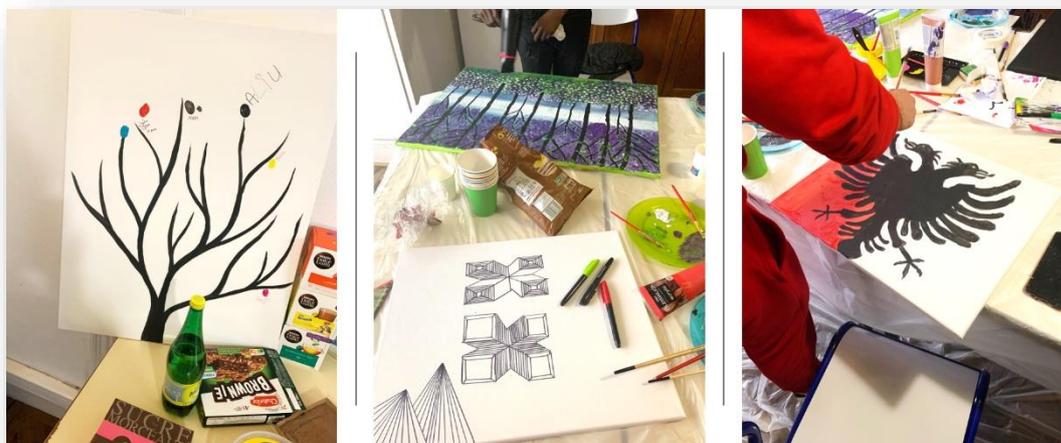
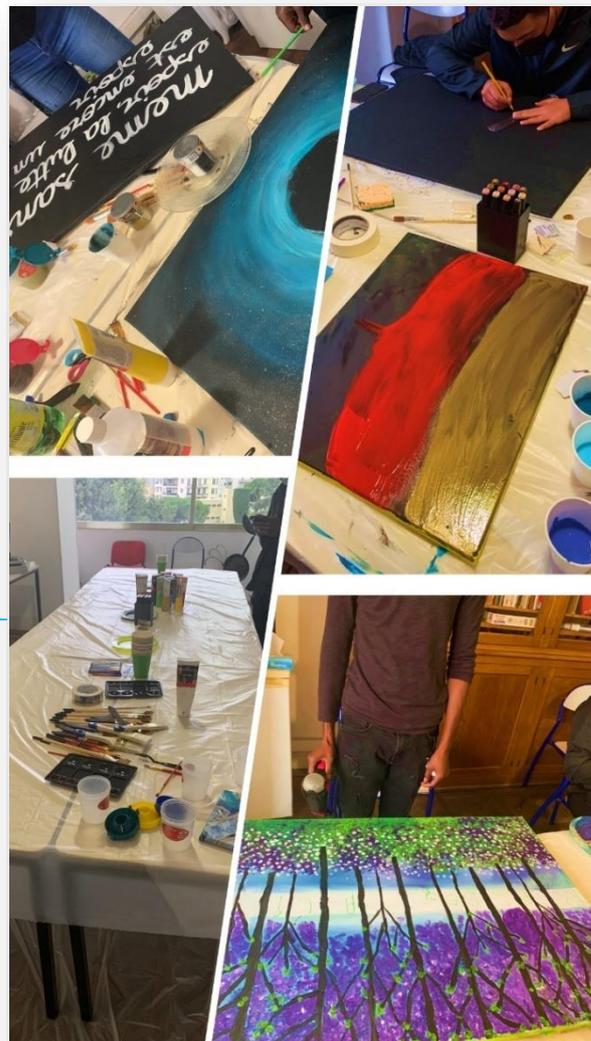
Je viens d'Afrique. Depuis que je suis petit, que je distingue les choses, je fabrique avec mes mains. J'aime le pliage de papier ; faire des bracelets en fils, avec des grains d'olives. Des cœurs avec des grains de riz, du sable. J'utilise de la farine que je colore, j'utilise les petits cailloux en fonction de mes envies.

En Afrique, j'avais des fils colorés (que je ne trouve pas ici). Avec ça, je sais faire des sacs, des petits porte-monnaie, des fleurs de douche.

J'aime faire ça parce que cela m'aide à sortir du stress, je ne pense à plus rien d'autre quand je suis concentré. Cela m'aide. Je voulais essayer la peinture et je n'en avais jamais fait. Nous avons, avec d'autres jeunes, fait un atelier peinture. J'ai été choisir le matériel, préparer la salle. J'ai regardé des vidéos sur Facebook et j'ai voulu essayer si je pouvais le faire. J'aimerais le refaire.

Actuellement, j'apprends à faire la boulangerie, je fais des pains spéciaux, des baguettes, des fougasses (...). J'aimerais apprendre à faire du crochet avec d'autres personnes.

Témoignage d'un mineur



2-8 - Quelques autres activités de l'année 2021...



**Participation de
7 jeunes à la
« No Finish
Line » 2021,
respectivement à
Monaco et Nice**



Découverte du jardin exotique d'Eze



Les cours de natation initiés l'année dernière se sont poursuivis durant l'été 2021 sur différentes plages : Nice, Cannes, Beaulieu-sur-Mer, Villefranche sur Mer. 10 adolescents ont pu en bénéficier.

4

TALENT D'ACTES

“Rien ne vient du ciel, il faut travailler”

C'est à l'âge de 16 ans que Issa* est arrivé en France depuis son pays natal, le Mali. Il a été parmi les premiers à intégrer le service MNA (Mineur.e.s non accompagné.e.s) de la Fondation et suit actuellement une formation en tant qu'apprenti dans le bâtiment.

Mais laissons là ce sujet pour parler de sa véritable passion : le foot ! C'est avec un large sourire, des yeux pétillants et portant les couleurs de son club, que Issa m'a parlé de ce sport qui occupe tout son temps libre et qu'il pratique avec un enthousiasme sans limite. Cette belle énergie, couplée à son talent, lui a permis de très vite intégrer le Club de l'Union sportive de Cap d'Ail en tant que défenseur central de l'équipe U19, et – fierté ultime – d'en être le capitaine !

Tous les jours, après sa journée de travail et les heures passées dans les transports en commun, il part s'entraîner sur les terrains de foot niçois, pendant 3 ou 4 heures. Le week-end, il rejoint ses coéquipiers à Cap d'Ail pour participer aux matchs du championnat.

Avec beaucoup de détermination et de réalisme, il explique que ce n'est pas une corvée pour lui, qu'il est conscient de ne pas avoir le choix et qu'il doit énormément travailler s'il veut un jour, réaliser son rêve en faisant partie des plus grands, comme son idole, N'Golo Kanté.

Issa attend avec impatience la prochaine saison du championnat qu'il espère disputer au sein de l'équipe séniors en division régionale 2. Lorsque je lui demande de conclure, il dit vouloir faire passer un message à ses amis qui ont le même rêve que lui et qu'il résume avec cette simple phrase : “Rien ne vient du ciel, il faut travailler !”

Une belle leçon d'humilité pour ce souriant et courageux jeune homme à qui l'on ne peut que souhaiter d'atteindre son but !

Patricia Aicardi, comptable

*Le prénom a été changé



Un ancien jeune pris en charge, sorti du dispositif en début d'année 2021 a accepté, après sa sortie, de faire part de son témoignage et partage d'expérience au sein de la rubrique « Talent d'actes » du journal « Des faits et des actes » de la Fondation de Nice.

III - ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

Le taux d'occupation pour l'année 2021 est de **82,92 %**.

De manière globale sur l'année 2021, le nombre de journées est inférieur à l'année 2020, du fait d'un nombre moindre d'orientations (de la part du Conseil Départemental) sur l'année écoulée et d'un nombre de jeunes sortants plus important que l'année précédente. La diminution des orientations a concerné l'ensemble des opérateurs accompagnant des MNA en diffus.

Le nombre d'orientations, plus faible que l'année précédente, est proportionnel à l'ensemble des orientations de Mineurs Non Accompagnés sur les structures en diffus en 2021.

EVOLUTION DES JOURNEES DE 2019 à 2021



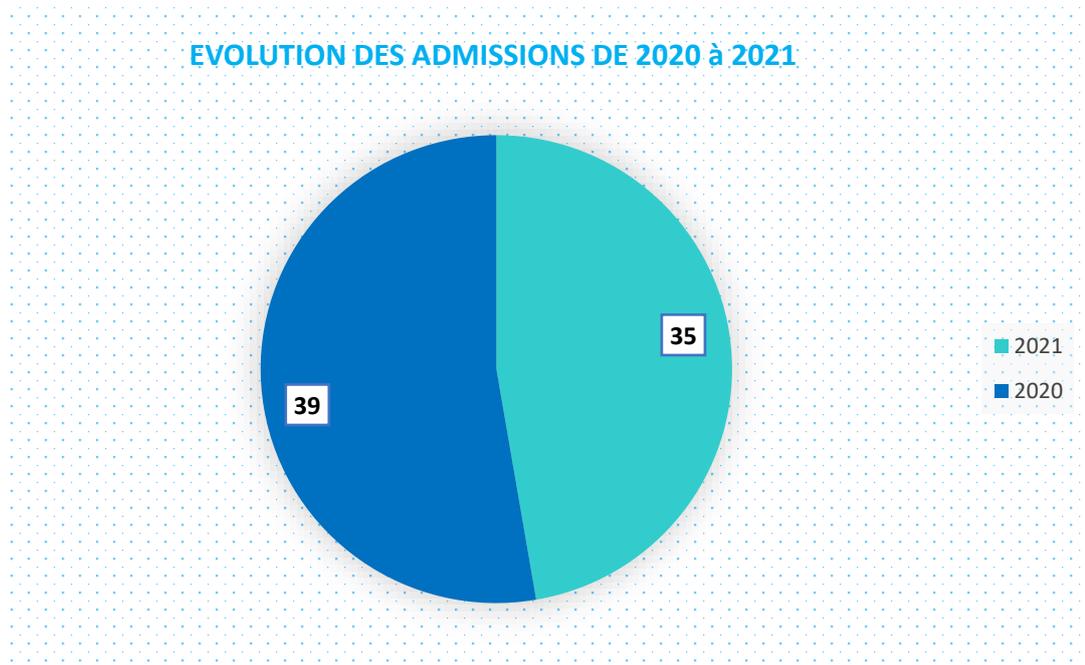
3.1 – Statistiques sur les adolescents admis en 2021

Au 31 décembre 2021, 81 adolescents (es) dont **2 filles et 79 garçons** ont été accompagné(e)s et accueilli(e)s sur le service MNA.

Parmi les 2 filles, l'une d'elle a été accueillie avec son enfant en bas âge.



3.2 - Nombre d'admissions en 2020 et 2021



35 mineurs ont été admis en 2021 ; ils étaient 39 admis l'année précédente.

3.3 - Moyenne d'âge à l'admission

La moyenne d'âge des jeunes admis en 2021, au moment de leur admission, est de **16 ans et 8 mois**. En 2020, la moyenne d'âge à l'admission était de 17 ans et 5 jours.

3.4 - Situation administrative à l'admission

8 jeunes sur 35 arrivés en 2021 étaient en possession, à leur admission, **d'un document d'identité**. En 2020, ils étaient 16 jeunes sur 39 admis.

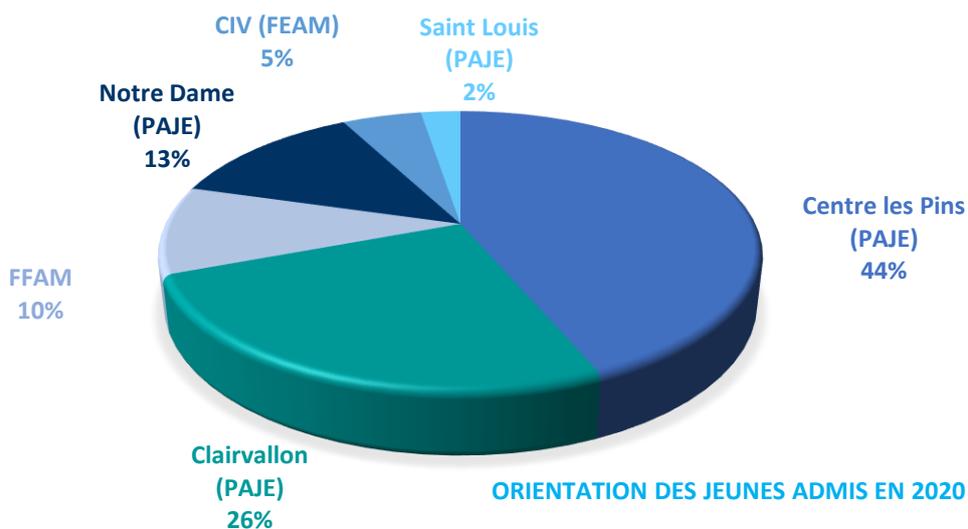
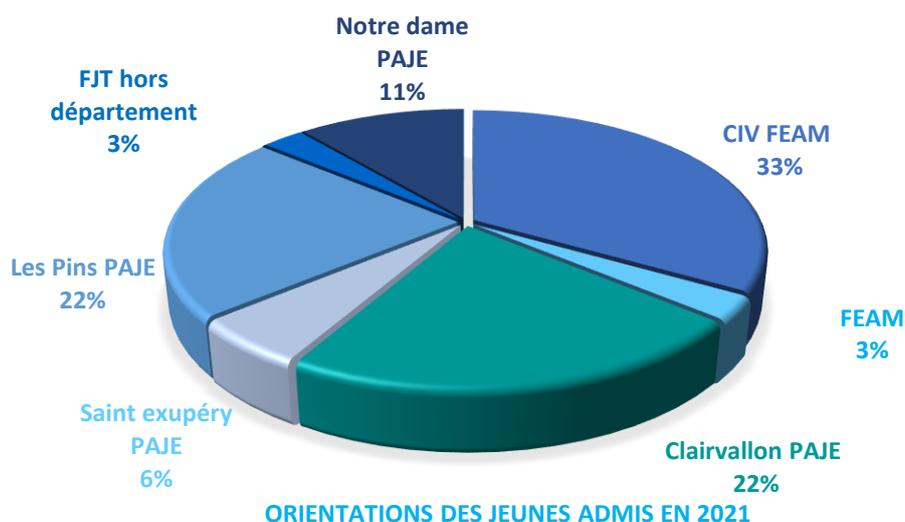
3.5 - Situation professionnelle à l'admission

21 jeunes sur 35 arrivés en 2021 étaient engagés dans un projet professionnel à leur admission au sein de notre service (stage, contrat d'apprentissage ou en parcours scolaire).

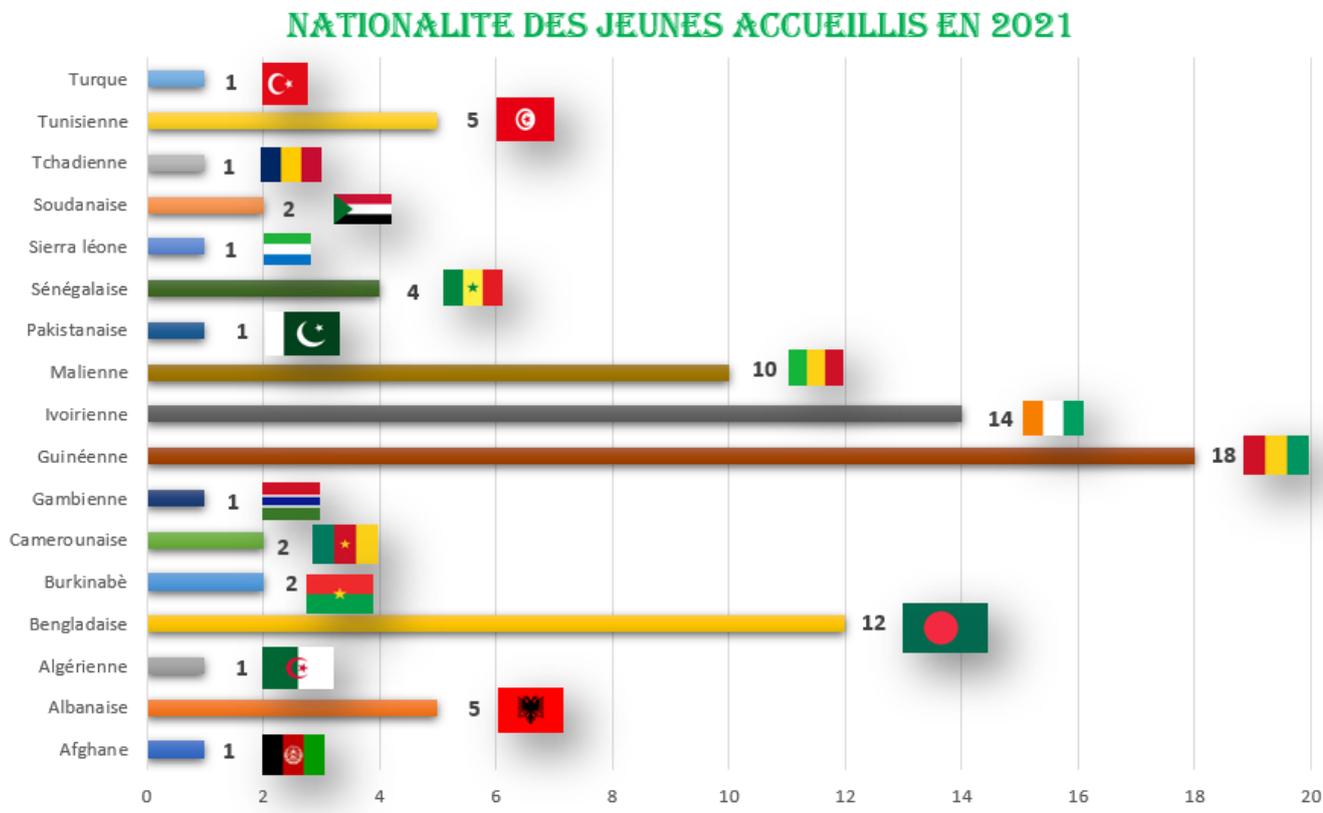
3.6 - Structures d'orientation des jeunes accueillis

En comparaison avec l'année 2020, un plus grand nombre d'adolescents ont été orientés depuis la **structure du CIV (FEAM)**, ce qui explique par ailleurs un âge moyen inférieur à l'année précédente des jeunes accueillis en 2021.

Le pourcentage des jeunes orientés depuis la **structure des Pins (Association PAJE)** est divisé par deux entre l'année 2020 (44%) et l'année 2021 (22%).



3.7 - Nationalité des jeunes accueillis



Tout comme l'année 2020, les nationalités les plus représentées pour les adolescents accompagnés en 2021 concernent les **pays d'Afrique de l'Ouest : Guinéenne (22,22%), ivoirienne (17,28%) et malienne (12,35%)**.

Aussi, le pourcentage de jeunes nés au **Bengladesh** est également fortement représenté (14,81%), tout comme l'année précédente.

Nous notons par ailleurs, l'accueil de jeunes en 2021 originaires de pays qui n'étaient pas représentés en 2020 : Soudan, Sierra Leone, Turquie, Afghanistan, Pakistan.

3.8 - Situation professionnelle des 81 adolescents



La majorité des jeunes suivis cette année étaient en formation dans le domaine de la restauration (environ 17%), tout comme l'année précédente. Par ailleurs, les formations professionnelles dans le domaine du bâtiment restent également des choix prioritaires dans les projets des adolescents puisque nous notons **34,5% des jeunes inscrits dans ce domaine** (toutes filières du bâtiment confondues). Cette année, deux adolescents étaient inscrits dans des parcours scolaires hors CAP.

L'orientation vers un CAP boulangerie, qui représentait environ 13,5% des filières choisies en 2020, ne représentent plus qu'environ 7,4% en 2021.

Au 31 Décembre 2021, moins de 10% des adolescents étaient sans activité ou en voie de définir/concrétiser leur projet professionnel. Cela concerne des adolescents ayant intégré notre dispositif en fin d'année 2021 (en voie d'insertion), ou ayant une situation administrative ne leur permettant pas de concrétiser leur projet professionnel. Enfin, sont concernés également les adolescents présentant des troubles psychiques, empêchant une insertion dite « ordinaire ».

Ouverture de comptes bancaires



En 2021, **34 adolescents** ont été accompagnés pour l'ouverture de leur compte bancaire.

Démarches de régularisation

37 jeunes ont été accompagnés à la **Préfecture de Nice** pour déposer leur première demande de titre de séjour.

En 2021, les **17 déplacements** au sein de différentes Ambassades et Consulats représentent **24 jeunes accompagnés** à Paris, Lyon, Marseille et Bruxelles.



3.9 - Accompagnements médicaux des jeunes accueillis

Sur l'année 2021, **384 accompagnements médicaux ont été recensés**, contre 356 en 2020. Cette hausse peut s'expliquer par le nombre de rendez-vous dédiés en 2021 aux vaccinations contre la COVID-19, mais aussi par la réalisation des tests antigénique ou PCR qui s'est poursuivie cette année.

Ces accompagnements incluent les rendez-vous auprès du médecin généraliste, les tests et vaccinations, les prises de sang, les examens (radio, IRM, scanner), CLAT, CMP, dentiste, médecin du sport, kinésithérapeute et spécialistes (sur l'année 2021 : chirurgien, podologue, urologue, cardiologue, gastroentérologue, ophtalmologue, dermatologue, hépatologue, anesthésiste, orthoptiste, néphrologue, allergologue et hématologue).

Tout comme l'année 2020, sur l'année 2021, la proportion des rendez-vous dentaires représente environ 30% de ces accompagnements.

COVID-19

Un nombre important de tests de dépistage de la COVID-19 ont été réalisés en 2021. Il est complexe de quantifier de manière précise le nombre d'accompagnements réalisés pour ces tests.

Sur l'année 2021 :

- 8 jeunes ont été testés positifs à la COVID-19 ;
- 17 jeunes ont été recensés cas contact ;
- 11 jeunes ont été accompagnés pour la vaccination.

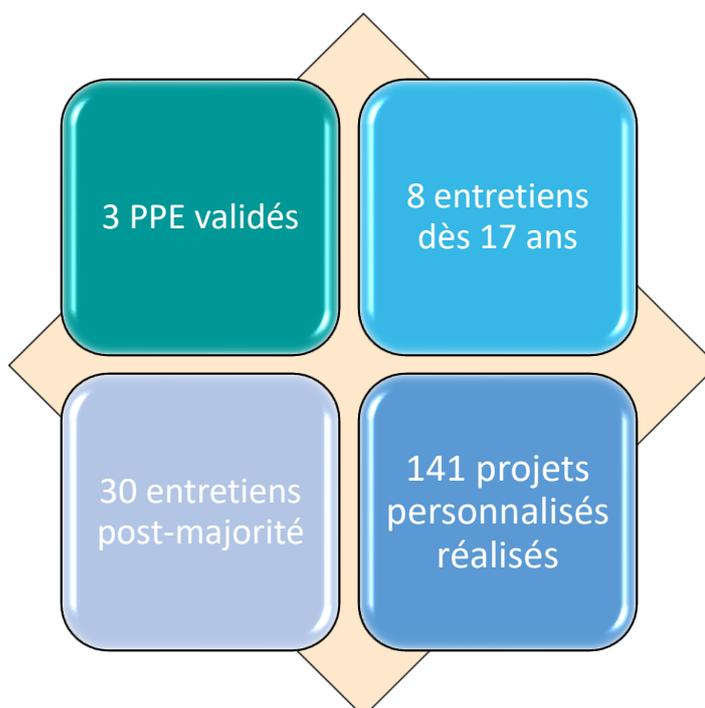
Accès au sport

En 2021, **12 adolescents** étaient inscrits dans la pratique d'un sport (50% représentent l'inscription dans des clubs de football, 50% en salle de sport).

Moon Card attribuées en 2021

26 adolescents ont pu bénéficier en 2021 d'une carte de crédit dédiée à l'utilisation des allocations mensuelles.

3.10 - Projets personnalisés et entretiens obligatoires



Sur l'année 2021, la transmission de Projets pour l'Enfant reste peu élevée, comme l'année dernière, du fait d'un nombre importants de projets personnalisés réalisés (et actualisés) en interne.

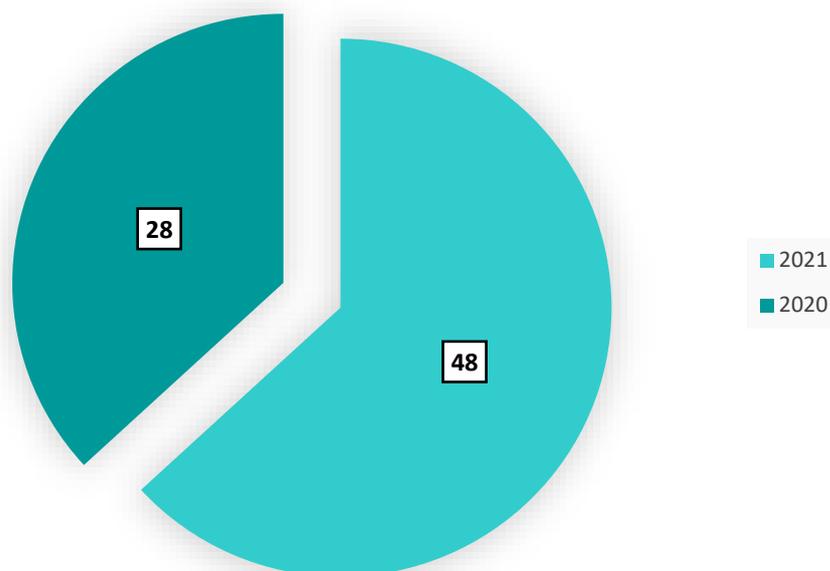
IV - STATISTIQUES DES JEUNES SORTIS

4.1 - Evolution des sorties de 2020 à 2021

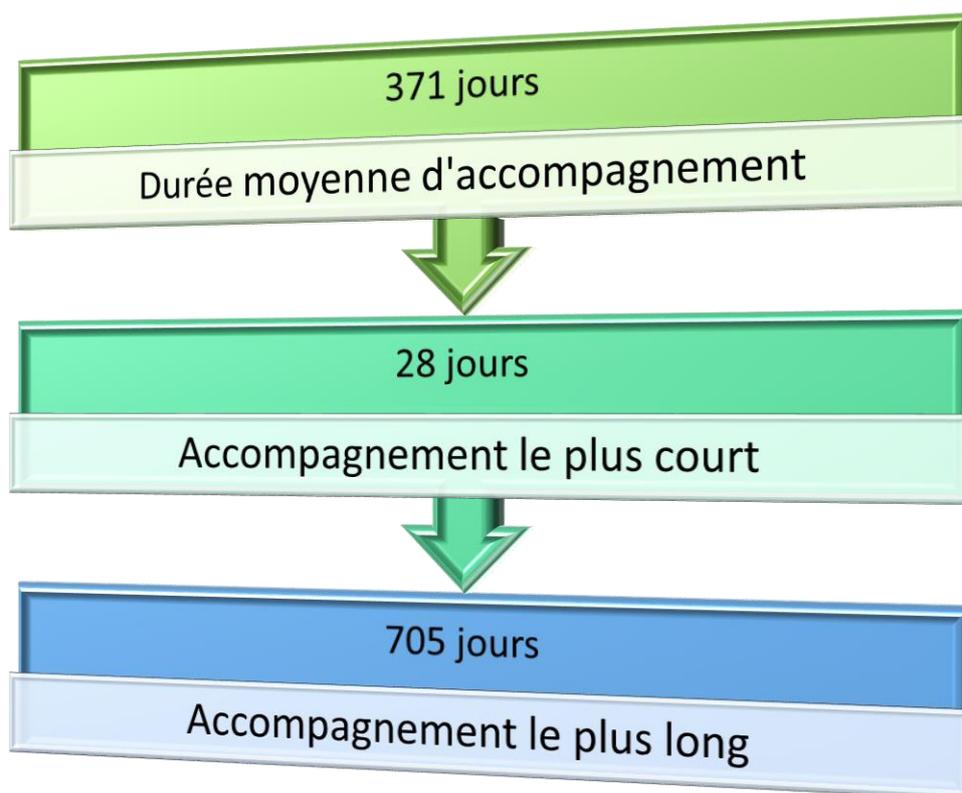
Sur les 81 adolescent(e)s suivi(e)s en 2021, **48 jeunes sont sorti(e)s du dispositif (59%)**, soit du fait de la fin de prise en charge à majorité ou après majorité, soit à la suite d'une réorientation ou mainlevée du placement avant la date de fin initialement prévue.

Ils étaient 28 jeunes (38%) sortants du dispositif en 2020 sur 74 suivis.

Nombre de jeunes sortis en 2020 et 2021



4.2 - Durée du placement



L'accompagnement le plus long (705 jours) concerne un jeune accueilli en 2019 quelques semaines après ses 16 ans. L'accompagnement le plus court (28 jours) concerne une situation de mainlevée de placement après orientation en diffus.

En effet, la sortie effective du dispositif est variable ce en fonction de chacune des situations, avec différents cas de figure : rupture de parcours avant majorité, sortie le jour de la majorité, maintien au titre de l'état d'urgence sanitaire, maintien sur décision de la Fondation, et enfin octroi d'un Contrat Jeune Majeur.

En 2021, **21% des jeunes majeurs ont quitté le dispositif le jour de leur majorité**, ce qui est identique à l'année 2020.

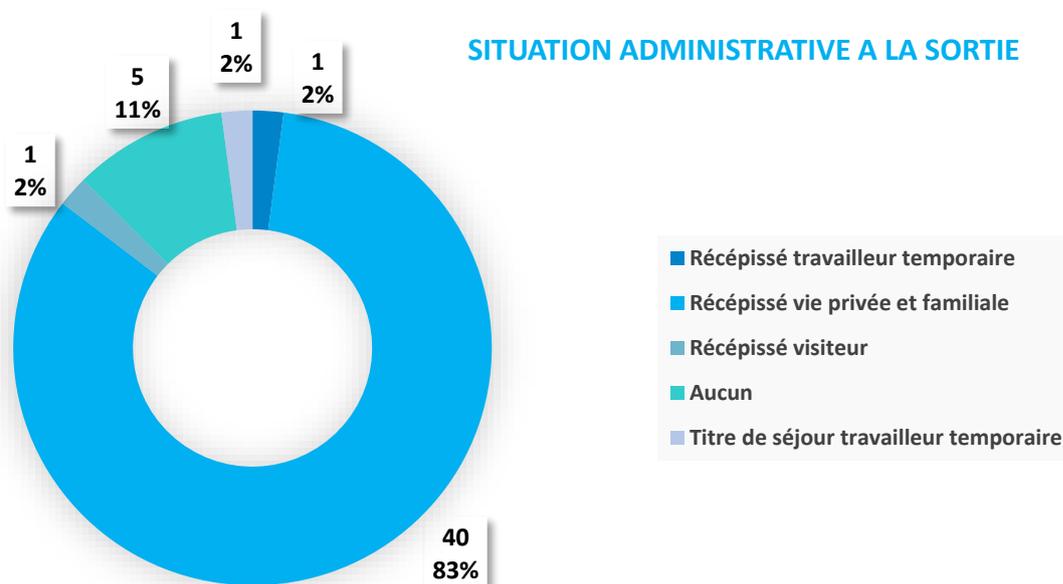
Toutefois, un nombre plus important de jeunes majeurs ont été maintenus cette année **au titre de l'état d'urgence sanitaire (50% en 2021, 32% en 2020)**, en vigueur sur la majorité de l'année 2021.

6,25% des jeunes sont sortis en raison d'une **mainlevée de placement** pour des jeunes évalués majeurs ; cette catégorie de jeunes sortants n'était pas présente sur l'année 2020.

Ainsi, sur les **48 jeunes sortis en 2021** :

7 jeunes sortants de l'année 2021 ont bénéficié d'un Contrat Jeune Majeur, d'une durée de deux mois ou trois mois. Parmi les 48 jeunes sortis en 2021, la demande de Contrat Jeune Majeur de **2 d'entre eux a été refusée**.

Situation administrative à la sortie

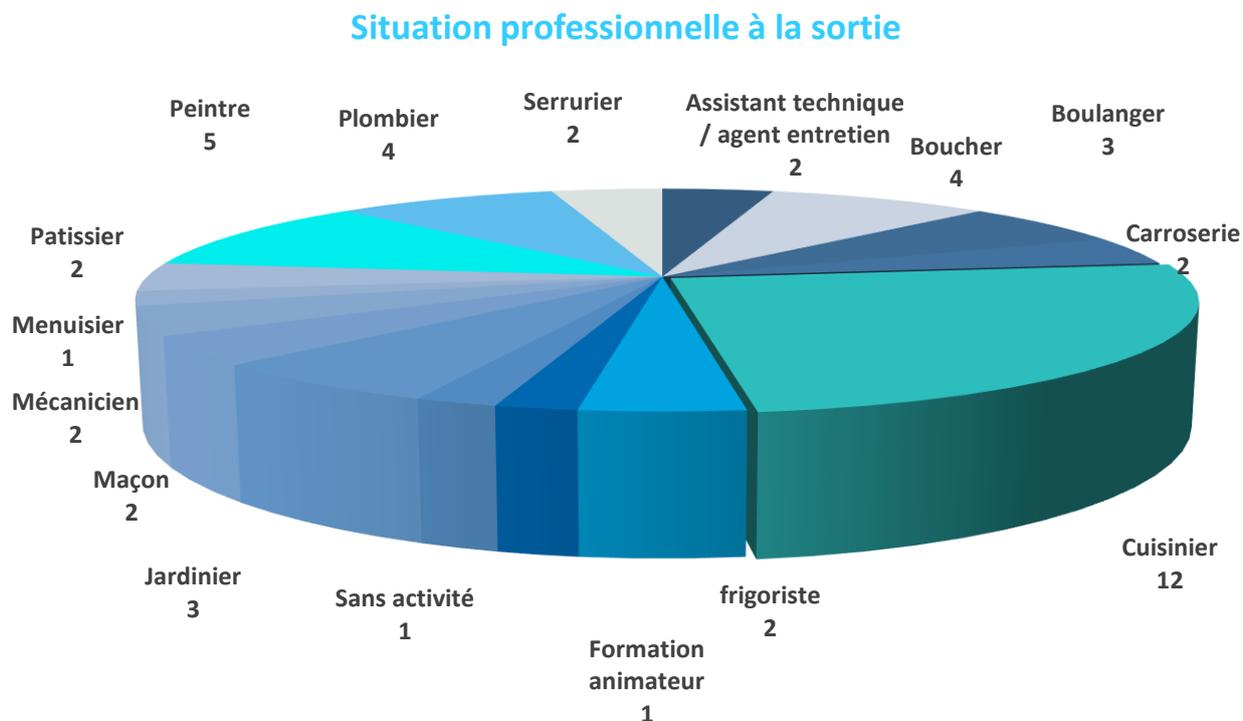


83% des jeunes sortants étaient en possession d'un récépissé de demande de titre de séjour portant la mention « **vie privée et familiale** ».

En 2020, ils n'étaient que 18% en possession de ce récépissé à leur sortie, contre 61% en possession d'un récépissé portant la mention « visiteur ». Cette différence s'explique par un changement de traitement de ces dossiers par la Préfecture des Alpes Maritimes, qui a été un point positif en 2021.

Les 11% de jeunes n'étant pas en possession de récépissé de demande de titre de séjour concernent les sorties anticipées (orientations avant majorité ou mainlevée du placement).

4.3 - Situation professionnelle à la sortie



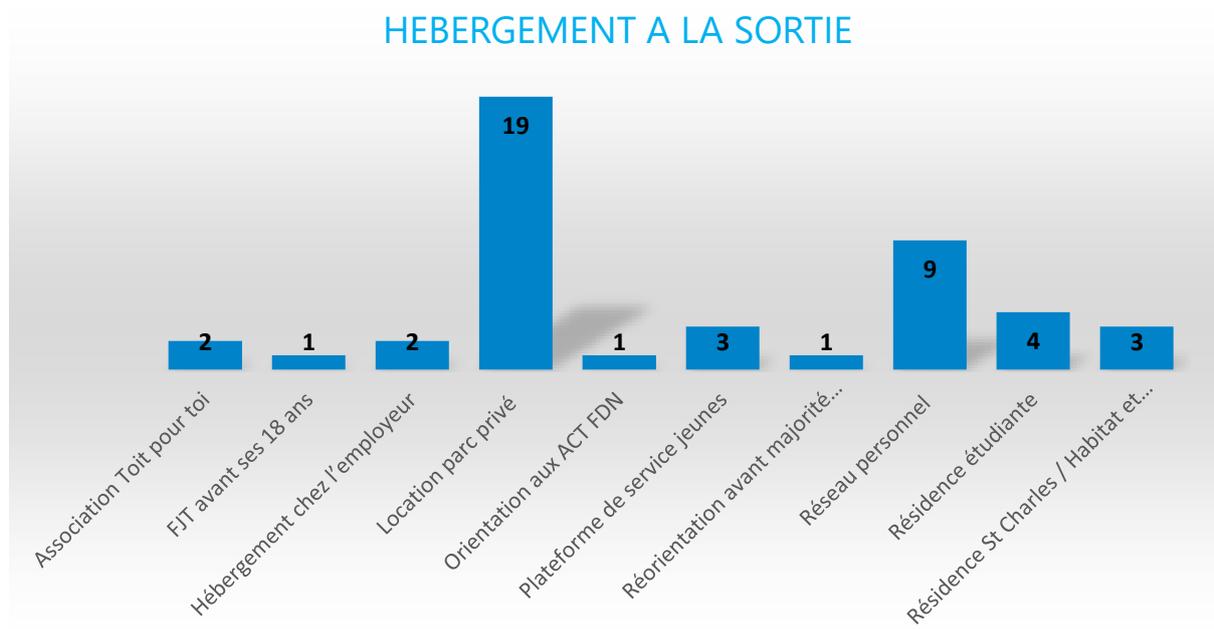
Tout comme la majorité des adolescents suivis en 2021, la majorité des jeunes sortants cette année étaient en formation de cuisinier ou dans une des filières du bâtiment.

Sur les 48 jeunes majeurs sortis en 2021

- **71% étaient en 2^{ème} année de CAP** ou dernière année scolaire (dont un seul majeur déjà titulaire d'un CAP avant sa sortie)
- **27% étaient en 1^{ère} année de CAP**

Un majeur n'avait pas de contrat d'apprentissage à sa sortie.

4.4 - Hébergement à la sortie



Les trois jeunes relevant d'une main levée de placement ne sont pas mentionnés dans ce tableau qui retrace les hébergements à la sortie des jeunes majeurs ou mineurs confiés réorientés.

Une proportion élevée de jeunes majeurs a accédé à une **location dans le parc privé** (location ou colocation), tout comme l'année dernière : 19 majeurs cette année, 15 l'année dernière. Pour cette année, cela représente environ **42% des sorties**.

Nous notons par ailleurs, davantage de jeunes (**20% des sortants**) que l'année dernière (4%) ayant sollicité leur **réseau personnel à la sortie**. Ceci peut également s'expliquer par le fait que 3 d'entre eux, cette année, étaient concernés par une main levée du placement et ont été relogés par le biais de leur réseau personnel.

Aussi, les types d'hébergements en 2021 sont plus diversifiés que l'année 2020. Cette année, de nouveaux dispositifs ont permis le relogement des jeunes présentant des situations spécifiques : les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), l'Association Toit pour Toi, et enfin, Habitat et Humanisme. **L'orientation vers ces dispositifs représentent environ 13% des sorties**.

V - GESTION DES MOYENS HUMAINS

5.1 - Réorganisation des secteurs de la Fondation, renouvellement de la ligne managériale et définition de la stratégie de communication et de levée de fonds

La proposition de réorganiser l'ensemble des secteurs de la Fondation trouve son point de départ dans une réflexion menée par l'équipe de directeurs en mars 2019 et validée en février 2020. Cette réorganisation a été rendue nécessaire compte tenu des évolutions à l'œuvre dans notre secteur, à savoir :

L'évolution des modèles d'accompagnement et des diplômés dans le travail social, la modification de la logique des appels à projets, ou encore la volonté de proposer un fonctionnement hiérarchique plus horizontal.

Les équipes sont plus autonomes, forces de propositions (DPA) et davantage associées aux différents projets en lien avec les orientations stratégiques de la Fondation, ou de celles mentionnées au sein de la feuille de route du secteur.

Il nous a donc semblé nécessaire de créer des Domaines d'Activité Stratégique (DAS) dans chaque secteur pour mieux piloter l'activité.

Au sein du secteur Enfance-Jeunesse-Familles, deux domaines d'activités stratégiques ont été définis :

- Le domaine d'activités enfance est composé de la Maison de l'Enfance, du Placement à Domicile, du Lieu Ressources, de l'Action Educative à Domicile, de Pélican et du Service A la Parentalité.
- Le domaine d'activités jeunesse est lui composé de la MECS Guitare. MECS Villa Marie-Ange, d'un service d'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés en diffus et d'une Plateforme de Services jeunes.

La Fondation a également déterminé en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété en mettant en lumière les différentes actions que nous menons,

Le recrutement d'une chargée de communication et de levée de fonds a donc pour objectif de définir une ligne éditoriale commune en interne et externe et de démarcher des entreprises ou fondations dans le but de développer notre partenariat et d'obtenir des financements ou des dons.

1) Dans notre secteur, conformément à la stratégie de la Fondation, les personnels cadres ont été largement renouvelés en 2021 :

- **Au mois de Mai** : le départ de Gilles TRAPANI, chef de service de la Maison de l'Enfance
- **Au mois de Septembre** : celui de Khalid FETNAN, responsable d'activités Enfance en congés sans solde
- **Au mois d'Octobre** : Nadine CORMORANT, coordinatrice au service PELICAN en congé sans solde
- **Au mois de Décembre** : La nomination de Brigitte BIANCO responsable d'activités enfance qui libère le poste de cadre de proximité à la Villa Marie-Ange

Recrutement de 4 coordinatrices qui bénéficient d'un tutorat intensif sur leur prise de poste.

- **Laure PORTIER**, coordinatrice à l'AED
- **Marianne RIGANTE**, coordinatrice à la Maison de l'Enfance
- **Virginia RENVOYER**, coordinatrice à la Villa Marie-Ange
- **Soraya NEFZI**, coordinatrice au service PELICAN

A ce jour, une directrice de secteur, deux responsables d'activités, deux chefs de service et six coordinatrices soit 11 cadres composent l'équipe dirigeante du secteur.

Le départ de nombreux cadres du domaine enfance et la survenue d'un événement indésirable au sein de la Maison de l'Enfance de la Trinité nous ont conduit à repenser le fonctionnement de cet établissement, mais aussi d'une manière plus générale l'articulation entre les deux domaines d'activités.

Il a été nécessaire d'harmoniser les documents obligatoires relatifs aux différentes lois (2002, 2016...) encadrant notre activité, mais également les procédures, les pratiques professionnelles. L'idée étant de décloisonner les deux domaines d'activités.

Dans cette optique, nous avons fait le choix de développer sur le secteur le logiciel métier NEMO permettant la dématérialisation notamment du dossier de l'usager, du cahier de liaison, tout en respectant la procédure RGPD des publics accompagnés et accueillis.

Il permet également de visualiser et contrôler le développement de l'activité et l'émission des données statistiques.

A la suite du séminaire organisé pour les cadres de la Fondation au mois de juillet 2021, il a été acté une transformation profonde de la procédure de recrutement avec la participation, à tous les stades, des salariés-ées non-cadres.

Des procédures communes d'intégrations des nouveaux salariés au secteur ont été formalisées.

Parallèlement à cette réorganisation, il était important d'identifier les besoins des nouveaux cadres de proximité en intégrant des formations innovantes telles que le co-développement ou le coaching suivant la thématique ; coordonner et dynamiser une équipe.

Mais aussi, adapter les pratiques éducatives en expérimentant des formations mixtes, enfants accueillis/personnel encadrant.

Intégrer dans nos équipes des travailleurs pairs, experts du vécu, nous a permis de diversifier l'approche éducative ; une expérimentation a eu lieu en 2021 sur la MECS la Guitare. Le but étant de généraliser cette fonction au sein du secteur.

Sur le versant de la santé mentale, le repérage des situations complexes, la fluidité des parcours de santé, la formation aux premiers secours en santé mentale sont des axes prioritaires pour accompagner des publics fragilisés.

Le secteur Enfance Jeunesse Familles s'est toujours inscrit dans une logique de transmission des savoirs. Nous avons accompagné cette année 26 stagiaires de profils différents ; travailleurs sociaux, (TISF, CESF, éducateur spécialisé, assistante sociale, accompagnant éducatif et social), psychologue, élève avocat, secrétaire) et nous avons fait le choix d'accompagner davantage d'apprentis (neuf) en étroite relation avec HETIS.

2) Développement de la stratégie de communication et de levée de fonds

Les objectifs sont de développer :

- L'accès à la culture,
- Eviter la fracture numérique,
- Soutenir la réussite scolaire,
- Améliorer la visibilité de nos actions sur le secteur
- Levée de fonds : INDOSUEZ, mentorat AFEVE, Dons ordinateurs Break Poverty- AMADE, Site web, plaquette secteur, DRAC

3) Faire vivre les chartes et les guides de bonnes pratiques

- La Charte de la relation au travail permet de redonner aux relations humaines une place centrale dans la Fondation et d'améliorer le bien-être au travail.
- La Charte éthique permet de transmettre les valeurs essentielles de la Fondation au sein des différentes équipes.
- La Charte DPA réfléchi et conçue avec une méthodologie de travail participative est une incitation à la possibilité concrète d'agir, de s'épanouir autant pour les salariés que pour les personnes accompagnées
- La Charte amélioration présence au travail sera quant à elle présentée aux équipes en 2022.

4) Engagement dans un travail de l'attractivité des métiers et la fidélisation du personnel

Réaction proactive de la Fondation de Nice face aux difficultés de recrutement de certains corps de métier :

Face aux constats alarmants liés à la difficulté de recruter notamment des travailleurs sociaux, la Fondation avec le concours de chaque secteur, a mené un travail de réflexion sur « l'attractivité des métiers » en proposant des « solutions concrètes » autres que la revalorisation des salaires proposés au niveau national. (Séguir et Laforcade).

Les nouvelles procédures de recrutement et l'expérimentation sur chaque secteur de parcours d'intégration donneront lieu à un séminaire en 2022.

En conclusion,

Au deuxième semestre, les mouvements de personnels importants ont accéléré le remaniement de la ligne managériale ; de nouvelles coordinatrices ont intégré l'équipe cadre du secteur en créant de fait une nouvelle dynamique qui a favorisé la transversalité entre les deux domaines d'activités.

2021 a été une année riche en réflexions qui se sont concrétisées par des actions menées au plus proche des publics accompagnés et des salariés.

2022 sera l'année de la préparation et de la renégociation du CPOM, l'élaboration des PPI et l'élaboration de nouveaux projets.

5.2 - Formation des personnels :

➡ Les formations effectuées en 2021 :

INTITULEES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Premiers secours en santé mentale	23
Prévention radicalisation	17
Gestion de la violence	7
Co-développement	2
Elaboration et conduite de projet	1
Formation initiale Sauveteur Secourisme du Travail - SST	8
Recyclage Sauveteur Secourisme du Travail - SST	7
Le domicile de la visite à l'intervention	7
Certification Maître d'Apprentissage	1
Licence professionnelle - responsable de structures enfance, petite enfance	1
Parcours formation coordinateurs	2
Validation des Acquis de l'Expérience : Assistante de Service Social	1
Améliorer les pratiques, les postures et les collaborations dans la bientraitance au sein d'une équipe - plusieurs sessions pour la MET - 1 pour l'AED - SOCIALYS	
Suivi des familles Approche systémique	11
Citoyenneté et Laïcité pour les 3 MECS + Service MNA – 7 salariés – 14 enfants et 27 adolescents	48
Surveillant de nuit qualifié	2
Formation sur la maltraitance - Flavia REMO	11
Formation sur les troubles de la parentalité - Flavia REMO	17
Formation sur les traumatismes des adolescents	10
Droit disciplinaire	3
Coordonner et dynamiser une équipe	1
Formation NEMO	54
Paramétrage NEMO	13
HACCP / Analyses et maîtrise des dangers en cuisine collective	4
Défibrillateurs / PSC1	8
Défibrillateurs / Initiation prise en charge arrêt cardiaque	18

➡ **La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire : indispensable pour la protection des enfants**

Interventions/Établissements	SECTEUR
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	1 pour les surveillants de nuit 1 pour le site de Gassin 1 pour chaque MECS (Guitare, VMA, MET) 1 pour le Service MNA
Évacuation nocturne	1 par an pour les trois MECS
Évacuation diurne	1 par an pour les trois MECS

5.3 - Organigramme du Secteur Enfance-Jeunesse-Familles



5.4 - Les commissions de travail et formation du personnel

➔ Les formations effectuées en 2021 :

FORMATIONS	
LICENCE PRO GSSS	1
COACHING COORDINATEUR	1
SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIE	1
GESTION DE LA VIOLENCE	1
PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE	4
PREVENTION RADICALISATION	4
FORMATION SST INITIALE	1

Au cours de l'année 2021, la moitié de l'équipe du service MNA a pu participer aux formations liées à la prévention de la radicalisation et les premiers secours en santé mentale, proposées à l'ensemble des professionnels du secteur Enfance-Jeunesse-Familles. Ces formations se poursuivront en 2022 afin de s'élargir à toute l'équipe du service.

➔ Formation NEMO

L'équipe éducative, cadres et secrétaires ont démarré la formation NEMO. Ce logiciel va nous permettre d'accéder à l'ensemble des informations (administratives, éducatives, sociales, médicales, etc.) dans un Dossier Unique et Partagé.

L'équipe du service MNA a débuté avec l'utilisation du cahier de liaison et la création d'interventions réalisées, en tant qu'outil de transmission des informations.

L'objectif est de permettre, dès 2022, une meilleure planification de leurs actions et un suivi plus efficient des accompagnements réalisés et des autres actions menées.

FORMATIONS BUDGET SERVICE	
CITOYENNETE / LAICITE AVEC FRANCE FRATERNITES	9
JEUNES MIGRANTS EN SITUATION D'EXIL (FORUM REFUGIES)	8
GESTION DES TENSIONS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES MNA ET JEUNES MAJEURS (FORUM REFUGIES)	8
PARTICIPATION AUX ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	2
PARAMETRAGE NEMO	1
NEMO	7

La formation dispensée par France Fraternités en 2021 a concerné 2 professionnels de l'équipe éducative ainsi que 8 mineurs confiés.

Deux formations ont par ailleurs été dispensées par l'organisme Forum Réfugiés. Si l'année dernière les thématiques des formations étaient axées sur des éclairages juridiques et administratifs, elles étaient orientées cette année vers la prise en compte du traumatisme et de la culture dans la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés.

Cette année, un travailleur social et la coordinatrice ont également pu participer aux « Assises Nationales de la Protection de l'Enfance », évènement qui s'est déroulé sur deux journées à Nantes.

➔ **La formation à la sécurité incendie obligatoires et indispensables pour la protection des adolescents et du personnel (Côte d'Azur Incendie)**

En 2021, l'ensemble du service a participé aux formations et exercices pratiques liés à la sécurité des établissements du secteur ainsi qu'à une formation « Initiation prise en charge arrêt cardiaque – défibrillateurs ».

Interventions/Etablissements	SERVICE MNA
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	31/05/2021
Nombre de participants	6
Défibrillateurs / Initiation prise en charge arrêt cardiaque	04/10/2021
Nombre de participants	9

5.5 - Les stagiaires et apprentis

➔ **Les stagiaires accueillis en 2021**

Nous avons accueilli au cours de l'année, 3 stagiaires sur le service MNA : une éducatrice spécialisée (stage long), ainsi que deux personnes dans le cadre d'un stage de découverte des métiers du travail social.

➔ **Contrat d'apprentissages :**

En 2021, deux apprenties ont intégré le service MNA, respectivement dans le cadre d'un BTS Gestion de la PME, et d'un Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.

5.6 - Les bénévoles

Trois bénévoles sont intervenues en 2021 au sein du service MNA. Leurs missions respectives concernaient les cours de français, le soutien scolaire (préparation au Brevet des Collèges) et le soutien dans le projet d'insertion professionnelle de certains adolescents (recherche d'employeurs).

Sur l'année 2021, leurs actions représentent **environ 202 heures d'interventions**.

5.6 - Absentéisme et analyse du personnel

MNA EN 2021					
	MALADIE ≤ à 5 jours	MALADIE ≥ à 5 JOURS	ARRET EN LIEN AVEC COVID	CONGES PATERNITE	TOTAL
SERVICE EDUCATIFS	21	126	13	25	185
SURVEILLANT DE NUIT	8	6	35	0	49
COMPTABILITE	0	0	0	0	0
ADMINISTRATIF	2	0	0	0	2
PSYCHOLOGUE	0	0	0	0	0
COORDIANTRICE	0	0	0	0	0
TOTAL	31	132	48	25	236

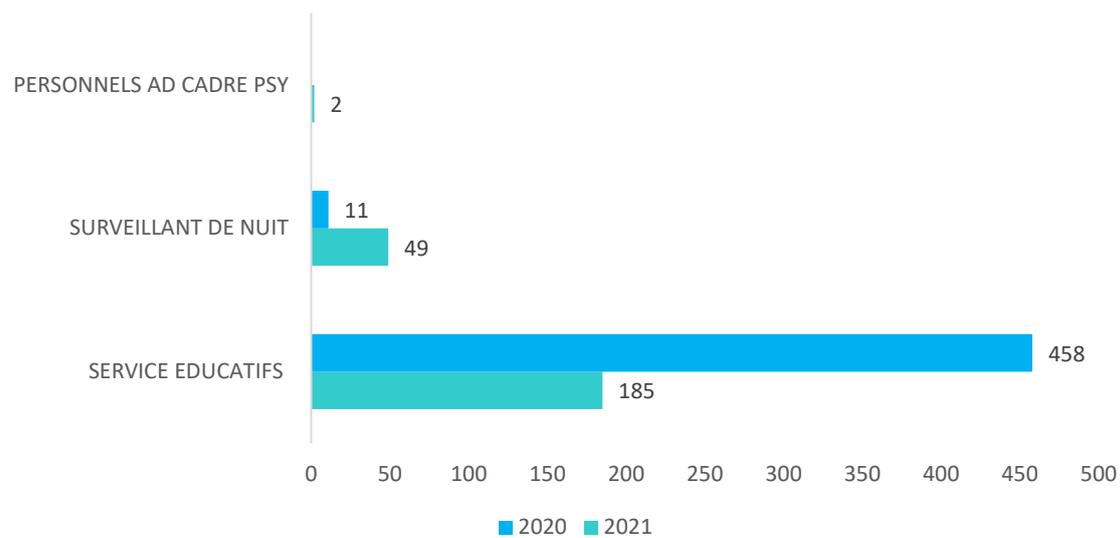
En 2021 : Un long arrêt d'un travailleur social qui représente à lui seul 126 jours d'absences.

Sur les 110 journées d'absences restantes, 48 jours sont en lien avec la COVID et 25 jours en lien avec un congé paternité et enfin 37 jours liés à de la maladie.

MNA EN 2020					
	MALADIE ≤ à 5 jours	MALADIE ≥ à 5 JOURS	ARRET EN LIEN AVEC COVID	CONGES EXCEPT/Enfants malades	TOTAL
SERVICE EDUCATIFS	10	385	63	0	458
SURVEILLANT DE NUIT	3		8	0	11
COMPTABILITE	0	0	0	0	0
SECRETAIRE	0	0	0	0	0
PSYCHOLOGUE	0	0	0	0	0
COORDIANTRICE	0	0	0	0	0
TOTAL	13	385	71	0	469

Si nous ne tenons pas compte du long arrêt maladie, le taux d'absentéisme est stable depuis 2 ans avec cette année une diminution des journées d'absences des travailleurs sociaux mais une augmentation du nombre d'arrêts pour le personnel de nuit.

ABSENCES DE 2020 à 2021



VI – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

6.1 – Gestion des moyens externes

ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise sanitaire, le **domaine jeunesse** veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge et le matériel hôtelier.

GESTION COMPTABLE

La comptable se rend tous les 15 jours sur site pour assurer les suivis des régies et des Moon Card. Elle reste un appui technique pour la coordinatrice.

SECURITE SANITAIRE COVID 19

En cette année 2021, des plans de continuité ont été systématiquement réactualisés pour chaque site du secteur, en fonction des décisions gouvernementales.

Des protocoles concernant les consignes sanitaires liés à la continuité des activités ont été poursuivies au sein de la Fondation et diffusés en temps réel à l'ensemble des salariés et des publics sur les sites.

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

La Direction immobilière et technique est en charge de l'organisation et du suivi des travaux sur les établissements et des appartements. Elle gère les contrats de maintenance et assure les interventions techniques

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque structure. Dans cette thématique, une formation auprès des cadres et secrétaires a eu lieu en octobre 2021.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement.

Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation et des responsables d'activités sur site.

Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé en 2019 sur chaque établissement avec Secourir 06.

ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATÉRIEL ET DES VÉHICULES

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien de la Fondation organise des visites et assure les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse Familles.

Une note interne précise aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités. La flotte des véhicules est sous contrat leasing avec Citroën.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur tous les sites.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

6.2 – Gestion des moyens financiers

A- Charges de la section d'exploitation

GROUPE I : dépenses afférentes à l'exploitation courante

Budget 2020	réalisé	Budget 2021	exécutoire	Budget 2021	réalisé	Ecart
195 142,37 €		376 180,00€		150 922,29 €		-225 257,71€

Cet écart de 225 257,71 € s'explique :

Par le changement de stratégie dans l'affectation des dépenses liées au versement des allocations des jeunes qui passe du groupe 1 au groupe 3.

Ligne 606.268 : excédent de 18 966 euros sur les fournitures hôtelières, peu de remplacement de matériel, car peu de turn-over ce qui a permis d'absorber la mise en œuvre du logiciel NémO.

Ligne 611.100 et 611.200 : frais médicaux excèdent 7796,50 euros. Finalement les MNA disposent assez rapidement de la CMU.

La ligne « camps » excèdent de 12 938 euros. Difficulté au regard des missions du service de réaliser des camps.

Ligne 626 : dépassement important de 6 416,38 euros liés aux appels à l'étranger.

Ligne 628.200 : très peu d'alimentation à l'extérieur lié à la situation sanitaire (repas extérieur, cantine) excèdent de 10 692 euros.

Une part de l'excédent sur le groupe est également à mettre en parallèle avec la baisse du taux d'occupation (diminution des orientations des mineurs par le CD06).

GROUPE II : dépenses afférentes au personnel

Budget réalisé 2020	Budget exécutoire 2021	Budget réalisé 2021	Ecart
478 715,74 €	536 649,00 €	597 953,58 €	61 304,58 €

En tenant compte du montant de la provision variation CP de 13 729 €, et un remboursement de 34 224 € afin de compenser le salaire d'un salarié en transition professionnelle (cf. groupe 2 des produits d'exploitation), l'écart sur le groupe s'élève à environ 13 K€. Ce dépassement s'explique par des remplacements et le coût du poste d'apprenti qui n'était pas prévu au budget.

GROUPE III : dépenses afférentes à la structure

Budget réalisé 2020	Budget exécutoire 2021	Budget réalisé 2021	Ecart
433 301,53 €	364 554,00 €	524 162,31 €	159 608,31 €

L'écart de 159 608,31 € s'explique par : la bascule des allocations des jeunes (sur le groupe 1 en 2020) sur la ligne 658.

Un léger dépassement sur la ligne prévue pour les locations des appartements (9 710 €) est compensé par des économies sur les lignes de travaux dans les appartements (15 643 €) et locations mobilières (5 458 €).

TOTAL GENERAL GROUPE I +GROUPE II +GROUPE III

Budget réalisé 2020	Budget exécutoire 2021	Budget réalisé 2021	Ecart
1 107 159,64 €	1 277 383,00 €	1 273 038,18 €	-4 344,82€

B. Produits de la section d'exploitation

GROUPE I : produits de la tarification et assimilés

Budget réalisé 2020	Budget exécutoire 2021	Produits réalisés 2021	Ecart
1 041 770,00€	1 277 383,00€	1 277 383,00€	0€

GROUPE II : autres produits relatifs à l'exploitation

Budget réalisé 2020	Budget exécutoire 2021	Produits réalisés 2021	Ecart
29 56,03 €	0 €	43 537,78 €	43 537,78€

Cet écart correspond :

A l'aide forfaitaire à l'apprentissage soit 2 500€

Aux remboursements sur salaires non prévus à la suite d'une transition professionnelle d'un travailleur social en longue maladie à hauteur 34 224,49 €.

Remboursement des salaires des apprentis à hauteur de 5 999,94 euros.

GROUPE III : produits financiers et produits non encaissables

Budget réalisé 2020	Budget exécutoire 2021	Produits réalisés 2021	Ecart
1489,00 €	0 €	3 577,36 €	3 577,36€

- Cet écart correspond à la reprise de provision de travaux de l'appartement situé rue Miron.

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)

Budget réalisé 2020	Budget exécutoire 2021	Produits réalisés 2021	Ecart
1 046 215,03€	1 277 383,00€	1 324 498,14 €	47 115,14 €

Le résultat comptable de l'exercice présente un excédent de 51 459,96 €
Compte tenu de la régularisation de la provision de congés payés de 13 729,00 €,
Le résultat administratif à affecter est un excédent de 65 188,96 €.

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat en réserve de compensation globalisée. En 2021, le résultat consolidé pour les établissements inclus dans le périmètre du CPOM est un déficit de 150 938 €.

VII - CONCLUSION

Le service s'est doté cette année du logiciel métier « Nemoweb » dont les objectifs sont multiples : accéder aux informations dans un dossier unique et partagé, améliorer la qualité de la transmission des informations, assurer la visibilité des interventions et ainsi améliorer la qualité du suivi des mineurs accueillis. Il permettra également d'extraire des données statistiques qui auront pour effet de rendre plus visible le travail réalisé par l'équipe ainsi que de mieux apprécier l'impact de l'accompagnement proposé sur le parcours des jeunes accueillis.

L'équipe s'est inscrite cette année dans des temps d'analyse de pratique professionnelle menés par une intervenante extérieure à raison d'une séance par mois. En termes d'adaptation et d'élaboration de supports, les travailleurs sociaux ont également été impliqués dans des groupes de travail initiés par la section MNA du Conseil Départemental afin de retravailler le support du Projet Pour l'Enfant.

L'étude qualitative réalisée cette année par l'Association de Recherche et d'Action Psychosociologique (ADRAP) et les préconisations qui en découlent nous permettent d'intégrer, dans nos perspectives pour l'année 2022, la réalisation du projet de service. La construction de ce projet sera menée par l'ADRAP et élaboré avec les professionnels de l'établissement.

Parmi les autres projets liés à la feuille de route du secteur Enfance-Jeunesse-Familles, l'apprentissage de la natation s'est poursuivi en 2021 pour les adolescent(e)s volontaires. Nous avons pu par ailleurs expérimenter l'accompagnement psychologique « hors les murs », par l'intervention d'une psychologue dédiée à cette action et intervenant sur les appartements ou à l'extérieur. Au cours de notre phase d'expérimentation en 2021, cette action aura permis de favoriser l'adhésion de 4 adolescents et adolescentes à une prise en charge psychologique ; jeunes pour lesquels la proposition d'un accompagnement plus classique n'avait pas abouti. Au regard des besoins liés à notre public, cette expérimentation se poursuivra donc sur l'année 2022.

Enfin, l'année 2021 aura également été marquée par l'accueil de nouveaux profils. Des situations spécifiques, qui ont amené les travailleurs sociaux à devoir s'adapter à de nouvelles problématiques et ainsi revisiter leurs pratiques. Ceci aura permis de mettre en lumière l'engagement et l'implication de l'équipe à accueillir ces adolescents, avec leurs forces, mais aussi leurs difficultés.

Ainsi, nous avons effectué cette année le premier accueil d'une mère mineure et de son enfant. Nous avons également accompagné des adolescents en situation de handicap ou souffrants de maladie chronique, des jeunes en grande difficulté au sein des structures collectives. La confiance que nous octroie le Conseil Départemental pour l'accueil de ces mineurs aura permis à ces derniers, pour la plupart, de bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement qui s'est voulu le plus adapté possible à la singularité de leur situation.

VIII - PERSPECTIVES 2022

Au regard des situations spécifiques accueillies sur l'année 2021, les travailleurs sociaux souhaitent en 2022 pouvoir développer leurs connaissances à travers des formations portées sur « le repérage de la temporalité et des conduites qui relèvent à la fois de l'adolescence et du traumatisme ». Le Centre Primo Levi a été retenu pour dispenser une de ces formations sur l'année 2022.

Une des préconisations de l'étude réalisée par l'ADRAP était celle de proposer aux adolescents des temps de vacances, de découverte du patrimoine et de la culture. L'expérimentation de la location d'un lieu de villégiature devrait voir le jour sur l'année 2022. Ce lieu polyvalent a pour objectif de permettre aux adolescents de se retrouver tout en favorisant la mixité, de profiter de temps de partage et d'échanges, éloignés des contraintes liées à leur environnement professionnel et à leur lieu de vie habituel.

2022 sera l'année de la mise en œuvre du Conseil de la Vie Sociale (CVS), outil qui servira de support au recueil des idées, propositions et préconisations des adolescents pour améliorer la qualité de notre accompagnement tout en développant leur pouvoir d'agir.

Au niveau du suivi des appartements, nous envisagerons pour l'année à venir, le renouvellement d'une partie du parc immobilier. Le rafraîchissement de certains appartements pris à bail depuis 2019 est également envisagé, logements pour lesquels l'auto-réhabilitation accompagnée sera priorisée si les jeunes hébergés se portent volontaires.

En termes d'accès à la citoyenneté, les actions menées en collaboration avec France Fraternités autour d'ateliers seront renouvelées, à destination de nouveaux groupes d'adolescents.

Aussi, sera étudiée en 2022 la possibilité d'un nouveau projet avec France Fraternités, la Société Astronomique de France et l'Université de Nice Côte d'Azur autour de l'action « montreurs d'étoiles : une insertion sociale par les étoiles ». Dans le cadre de ce projet, l'adolescent est porteur de connaissances et transmetteur d'un savoir, l'objectif étant de développer la confiance en soi à travers l'échange et le partage avec un public.

Nous souhaitons, pour la prochaine année, mettre un point d'honneur à favoriser toute action qui pourra permettre aux jeunes de développer du lien social, faire des rencontres et ainsi rompre avec l'isolement. En tant que support à l'intégration, nous souhaitons favoriser des rencontres voire provoquer des opportunités pouvant permettre aux adolescents de se sentir reconnus et soutenus, à travers le développement du parrainage ou des rencontres intergénérationnelles.

Enfin, 2022 coïncide avec l'année de la renégociation du CPOM du secteur Enfance Jeunesse Familles et le renouvellement de l'habilitation de fonctionnement du service. C'est une période qui nécessitera des échanges réguliers avec le Département notamment sur des aspects budgétaires, mais aussi sur des perspectives de projet et de développement d'actions ayant pour finalité d'améliorer la qualité de la prise en charge des usagers.



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

